



Numéro 12

Décembre 2024

Questions d'intérêt pour le corps politique

La Politique étrangère du Canada pour l'Arctique

- **Faisons de l'Arctique une zone de paix!**

Opposons-nous activement à la braderie et aux discours bellicistes sur la «patrie nord-américaine»!

– Nick Lin –

- **Une nouvelle politique de défense qui accélère la militarisation du Nord**
- **Des décennies d'opposition à la militarisation des territoires autochtones**
 - **Appel à faire de l'Arctique une zone de paix**
 - **Les États-Unis prévoient d'installer 47 bases dans les pays nordiques**
- **Bases militaires canadiennes et américaines dans «l'Arctique nord-américain»**

De mal en pis: les plans des gouvernements fédéral et provinciaux pour l'immigration

- **Le ministre de l'Immigration informe le comité permanent de la Chambre**

– Diane Johnston –

- **Le gouvernement du Québec adopte une «Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers»**

Journée internationale des migrants

- **Les travailleurs migrants exigent que le Canada respecte leurs droits**
- **Grand soutien à la revendication «Un statut pour tous et toutes»!**

Inauguration du monument anticommuniste

- Un monument honteux portant la marque de la glorification de collaborateurs nazis et de l'anticommunisme par les États-Unis/OTAN

– Hilary LeBlanc –

Les stratagèmes pour payer les riches du gouvernement du Québec

- Plein étalage de la corruption des gouvernements de partis cartellisés

– Christine Dandenault –

Grande-Bretagne

- Les fermiers manifestent contre les « répercussions » des changements à « l'impôt sur les successions » du gouvernement travailliste

Inde

- Les fermiers indiens résistent à l'injustice

– J. Singh –

La Politique étrangère du Canada pour l'Arctique

**Faisons de l'Arctique une zone de paix!
Opposons-nous activement à la braderie et aux discours bellicistes sur la « patrie nord-américaine»!**

– Nick Lin –



Contrairement au Panama et au Groenland (qui fait partie du Danemark), le gouvernement canadien n'a pas eu la dignité de dire au président américain Donald Trump que le Canada ne lui appartient pas. Le Canada a succombé complètement aux exigences des États-Unis et de l'OTAN de leur céder

l'Arctique canadien pour leurs plans de militarisation de l'Arctique, comme base à partir de laquelle attaquer la Russie et la Chine et contrôler le passage du Nord-Ouest en tant que voie de navigation convoitée.

Plusieurs peuples autochtones vivent dans l'Arctique. Les Inuits y vivent depuis des temps immémoriaux. Ils forment un seul et même peuple, même si, à l'époque moderne, ils sont répartis entre quatre pays différents (Canada, États-Unis, Russie et Danemark). Cela n'enlève rien à leur droit de vivre en tant que peuple libre ayant le droit de préserver leur mode de vie, de jouir d'un niveau de vie inégalé et de contrôler les décisions qui affectent leur vie. Ils appellent à « faire de l'Arctique une zone de paix » et les Canadiens ne demandent rien de moins.

Depuis la création de l'OTAN, les terres autochtones ont été utilisées comme décharge pour les déchets nucléaires et les matières polluantes et pour effectuer des exercices militaires qui brisent le mur du son, menaçant les populations et les animaux dont elles dépendent pour vivre. Dans les années 1950, les Inuits ont été déplacés de force dans le Grand Nord par la GRC, agissant au nom du ministère des Ressources et du Développement, pour servir les objectifs de la guerre froide au nom de la « souveraineté arctique ». Les peuples autochtones vivant dans les régions subarctiques du Canada – les Dénés à l'ouest et les Innus au Labrador et dans le nord du Québec – s'opposent également à l'utilisation de leurs terres par les fauteurs de guerre de l'OTAN.



Manifestation à la base aérienne de Goose Bay en 1988 contre les entraînements à basse altitude de l'OTAN au-dessus du Nitassinan.

Bien qu'il ne soit pas apparenté aux Inuits, le peuple sami de Finlande est également un peuple autochtone de la région arctique de l'Europe, divisé de la même manière à l'époque moderne entre la Norvège, la Suède, la Finlande et la Russie. Il est confronté aux mêmes défis que les Inuits en ce qui concerne la reconnaissance de ses droits et de sa souveraineté. Ces défis seront sans aucun doute exacerbés maintenant que la Norvège, la Suède et la Finlande sont toutes membres de l'OTAN, l'alliance guerrière dirigée par les États-Unis, et qu'elles ont donné leur feu vert à la militarisation généralisée de l'Arctique européen par les États-Unis et l'OTAN en cédant des territoires pour l'installation de dizaines de bases américaines.

La Politique étrangère du Canada pour l'Arctique (PECA), annoncée par la ministre des Affaires étrangères Mélanie Joly le 6 décembre, ne tient pas compte de cette réalité de l'Arctique, de ses habitants, de leurs besoins et de leurs préoccupations. Elle est plutôt un simple amalgame de désinformation, d'allégations non fondées, de récits inventés et de simples inepties dont le seul objectif est de justifier l'injustifiable. Le communiqué de presse d'Affaires mondiales Canada annonçant la décision du gouvernement de renoncer à sa souveraineté sur l'Arctique donne l'impression qu'il s'agit de la chose la plus sensée[1] : « L'Arctique connaît des changements majeurs. La transformation du contexte géopolitique, l'évolution des menaces à la sécurité et l'accélération des changements climatiques ont des répercussions uniques sur l'Arctique et mettent en évidence la nécessité d'un leadership canadien fort pour répondre à la réalité en constante évolution de la région. »

Le gouvernement espère que personne ne verra que ce qu'il appelle des consultations sont un simple exercice de relations publiques dont le but est d'essayer de se donner une légitimité et une crédibilité à cette politique sur l'Arctique. Le communiqué de presse précise :

« Le lancement de la PECA est l'aboutissement de mois de consultations approfondies avec les gouvernements territoriaux et provinciaux ainsi que les Inuits, les Premières nations et les Métis. La PECA est également fondée sur des consultations avec le Royaume du Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède, qui sont les partenaires aux vues similaires du Canada dans l'Arctique.

« La PECA est une stratégie diplomatique globale pour la mobilisation du Canada dans l'Arctique et sa participation aux questions qui touchent la région. Elle offre une présence et des partenariats élargis pour répondre aux besoins actuels et la souplesse nécessaire pour s'adapter aux défis futurs. Cette démarche est complémentaire au Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord (CSAN) de 2019 et permettra au Canada de continuer à affirmer sa souveraineté, à défendre ses intérêts nationaux et à promouvoir un Arctique stable, prospère et sécuritaire fondé sur une vision commune de l'avenir de la région.

« La PECA comprend quatre piliers en matière de politique étrangère : affirmer la souveraineté du Canada, promouvoir les intérêts du Canada par une diplomatie pragmatique, exercer un leadership en matière de gouvernance de l'Arctique et d'enjeux multilatéraux, et adopter une approche plus inclusive de la diplomatie dans l'Arctique. »

Pour tous ceux qui s'intéressent au rôle du Canada dans les affaires internationales et qui voudraient que le Canada soit une force pour la paix dans le monde, il est bien connu que les priorités de la politique étrangère du Canada sont fixées par les États-Unis. Les buts du gouvernement, dits de « sauvegarder la souveraineté du Canada et de promouvoir ses intérêts nationaux », sont une fraude. La PECA est fondée sur la soumission de la souveraineté et des intérêts nationaux du Canada à un ordre du jour dicté par les États-Unis et l'OTAN. La PECA est également basée sur le renforcement du contrôle militaire des États-Unis sur l'Amérique du Nord par le biais du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, qui est en train d'être « modernisé » – ce qui signifie une militarisation accrue de l'Arctique – dans le cadre des plans de confrontation avec les « menaces étrangères »[2].

C'est dans cette optique que la PECA parle de « l'Arctique nord-américain », faisant référence à « l'Alaska (les États-Unis) à l'ouest, le nord du Canada au centre et le Groenland (Royaume du Danemark) à l'est ». Le Canada et le Danemark sont donc inclus dans la défense des intérêts nationaux des États-Unis dans l'Arctique.

En ce qui concerne l'Arctique canadien, les principaux violateurs des intérêts nationaux et souverains du Canada dans cette région sont le département d'État et le Pentagone américains, ainsi

que l'alliance militaire agressive de l'OTAN dirigée par les États-Unis. Pendant des décennies, les sous-marins nucléaires américains rodent dans les eaux arctiques canadiennes, alors même que le Canada déclarait sa souveraineté sur l'Arctique. La ministre Mélanie Joly, le ministre de la Défense nationale Bill Blair et d'autres hauts fonctionnaires ne disent pas un mot à ce sujet quand ils font la promotion de la PECA.



Les opérations sous-marines américaines dans l'archipel arctique, 1958-1982
(Source : *Waldo K Lyon Papers*)



Bombardier lourd B-36 Peacemaker dans le hangar d'entretien de la base aérienne de Goose Bay, au Labrador, vers 1955. Au cours de cette période, la base aérienne Goose Bay est devenue un élément clé d'un réseau de bases et de stations radars de l'OTAN.

Mélanie Joly a déclaré : « Nous vivons dans un monde difficile et nous devons réagir avec fermeté. La concurrence s'intensifie dans le monde entier et l'Arctique n'est pas épargné. De nombreux pays, y compris des États non arctiques, aspirent à jouer un rôle plus important dans les affaires de l'Arctique. L'évolution de la sécurité et des réalités politiques dans la région signifie que nous devons adopter une nouvelle approche pour promouvoir nos intérêts nationaux et garantir un Arctique stable, prospère et sûr, en particulier pour les habitants du Nord et les peuples autochtones qui vivent dans l'Arctique. »

Pour sa part, Bill Blair, à jamais la Voix de l'Amérique, a déclaré à propos de la PECA : « Les changements climatiques augmentent l'accès aux ressources et aux routes maritimes de l'Arctique, attirent les pays dans la région et intensifient la concurrence. Cet environnement en constante évolution crée de nouveaux défis en matière de sécurité. La Politique étrangère du Canada pour l'Arctique répond à ces défis croissants en mettant l'accent sur l'affirmation de notre souveraineté dans le Nord, tout en soutenant la prospérité des personnes qui y vivent. Cette nouvelle politique est un complément à notre politique de défense, 'Notre Nord, fort et libre : Une vision renouvelée pour la défense du Canada', qui nous permettra d'accroître notre présence dans le Nord. »

Tout ce verbiage concernant la nécessité de « réagir avec fermeté » face à la « concurrence » qui « s'intensifie » et aux « nouveaux défis en matière de sécurité » est une façon détournée de promouvoir les préparatifs de guerre de l'OTAN et ses plans de confrontation militaire avec la Russie et la Chine, conformément aux diktat américain mais sans les nommer spécifiquement. Le document de 44 pages qui énonce la PECA montre que le gouvernement du Canada se préoccupe de présenter la Russie et la Chine comme des menaces pour justifier la militarisation de l'Arctique.

Dans son communiqué de presse et dans le texte de la PECA, Affaires mondiales explique que le gouvernement a consulté les peuples autochtones du Nord et qu'il reconnaît leur souveraineté et leur autonomie. Parmi les organismes et les personnes consultés figurent l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), qui est en lien avec le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, et Natan Obed, président de l'ITK. Dans une interview accordée à l'émission *The Current* de la radio de CBC, M. Obed a soutenu avec enthousiasme la PECA, affirmant qu'elle corrigerait l'exclusion des Inuits des questions relatives à la défense, à la sécurité et à la souveraineté. Il a tenu ces propos tout en reconnaissant que le gouvernement a, par le passé, utilisé les Inuits comme des « pions pour affirmer la souveraineté de l'Arctique » et en dépit du fait que la PECA n'affirme même pas la souveraineté du Canada sur l'Arctique. Bien que la militarisation de l'Arctique soit la pièce maîtresse de la PECA, M. Obed l'a présentée comme une affaire de « réconciliation » et d'« édification nationale », affirmant qu'elle mettrait les préoccupations inuites au premier plan. Il a expliqué que la militarisation de l'Arctique avec des infrastructures « à usage mixte » serait bénéfique pour les communautés qui manquent d'infrastructures. L'histoire du Canada et la réalité de la PECA montrent que cela n'a rien à voir avec l'affirmation des droits des Inuits, et encore moins avec la défense de la souveraineté du Canada, et tout à voir avec l'acceptation de pots-de-vin pour obtenir des fonds et des programmes qui, en fait, devraient leur revenir de droit.

Dans la pratique, le gouvernement libéral de Trudeau a clairement montré son pragmatisme et une absence de principes dans ses relations avec les peuples autochtones, où les intérêts privés passent toujours en premier. À maintes reprises, les consultations avec les peuples autochtones se sont révélées être de la poudre aux yeux, car les droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones ne sont pas respectés par principe. Tous ces discours sur les consultations et l'inclusion dissimulent également la réalité que les peuples autochtones du Nord s'opposent depuis très longtemps à la militarisation de leurs territoires.

L'établissement du Centre d'excellence de l'OTAN pour le changement climatique et la sécurité à Montréal, qui a ouvert ses portes en octobre 2023, constitue un développement connexe. Ce centre

est censé s'attaquer aux « répercussions croissantes du changement climatique » « dans le monde entier » où c'est « la sécurité humaine et nationale [qui] est menacée directement et indirectement ». Il dit que le changement climatique peut « menacer la vie et le bien-être des personnes », « amplifie également les vulnérabilités existantes » et « a un impact disproportionné sur les groupes vulnérables et marginalisés, notamment les femmes et les filles et les peuples autochtones ». Il est évident que le changement climatique a des conséquences dramatiques sur l'Arctique et d'autres régions du monde, mais penser que l'alliance guerrière qu'est l'OTAN – et tout le carnage et le génocide que les pays membres supervisent à Gaza et ailleurs – peut apporter des solutions à ce problème, en militarisant l'Arctique et d'autres initiatives de ce type, dépasse l'entendement.

Les Canadiens et les Québécois ont lancé à maintes reprises et de multiples façons l'appel à faire du Canada une zone de paix. Ils ne veulent pas que le Canada soit attelé au char de guerre des États-Unis et veulent qu'il prenne une voie indépendante qui respecte la paix internationale. La nouvelle politique étrangère du Canada pour l'Arctique est contraire à leurs aspirations.

Notes

1. La déclaration de soumission du gouvernement Trudeau aux intérêts américains est la preuve d'une intégration plus poussée du Canada dans l'économie de guerre et les préparatifs de guerre des États-Unis. Certains gouvernements précédents se sont contentés de proclamer la souveraineté du Canada dans sa région arctique, mais dans l'ensemble, la tendance à intégrer le Canada aux préparatifs de guerre des États-Unis a défini la politique arctique du Canada. Le gouvernement du premier ministre Stephen Harper (2006-2015) était ouvertement en désaccord avec les intérêts particuliers représentés par l'administration Obama. Par exemple, à la suite de la campagne électorale fédérale de 2006, Harper s'en est pris aux commentaires de David Wilkins, ambassadeur des États-Unis au Canada à l'époque, qui a réaffirmé l'affirmation de longue date des États-Unis selon laquelle le passage du Nord-Ouest est un détroit international par lequel la navigation internationale a le droit de passer. Harper a déclaré : « Nous avons des projets importants en matière de défense nationale et de défense de notre souveraineté, y compris dans l'Arctique ; c'est du peuple canadien que nous recevons notre mandat, et non de l'ambassadeur des États-Unis ».

En juin 2000, le gouvernement de Jean Chrétien a publié son document d'orientation intitulé « Le volet nordique de la politique étrangère du Canada ». Ce document avait quatre objectifs stratégiques : accroître la sécurité et la prospérité des Canadiens ; affirmer et préserver la souveraineté du Canada ; faire de la région circumpolaire une entité géopolitique dynamique intégrée au système international fondé sur des règles ; et promouvoir la sécurité humaine des habitants du Nord et le développement durable de l'Arctique.

2. En juin 2022, le gouvernement libéral de Trudeau a annoncé qu'il contribuerait à la modernisation du NORAD à hauteur d'au moins 40 milliards de dollars sur 20 ans, qui seront consacrés à de nouveaux systèmes d'armes et à des infrastructures militaires dans l'ensemble de l'Arctique, y compris des bases d'opérations avancées à Inuvik, Yellowknife, Iqaluit et Goose Bay, avec une présence permanente de soldats canadiens et américains dans chacune de ces bases.

Le 24 mars 2023, lors de la visite du président des États-Unis Joe Biden au Canada, ce dernier et le premier ministre Justin Trudeau ont publié une déclaration commune qui disait :

« Notre plus grande priorité est de protéger nos citoyens et notre territoire souverain. Nous investirons dans la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), et plus précisément :

« Dans le cadre d'un investissement de 6,96 milliards de dollars dans la modernisation du système de surveillance, acquérir et mettre en service deux systèmes de radar transhorizon (OTHR) de prochaine génération couvrant les voies d'approche arctiques et polaires. Le premier système sera déployé d'ici 2028 afin d'améliorer la capacité d'alerte rapide et la connaissance des voies d'approche nord-américaines.

« Des investissements de 7,3 milliards de dollars dans les zones d'opérations nordiques avancées afin de financer des aéronaves de 5e génération et des ressources de mobilité et de ravitaillement. Ces capacités devraient être en place avant l'arrivée des avions F-35 [en janvier 2023, le Canada a annoncé l'achat de 88 F-35 à Lockheed Martin pour 19 milliards de dollars, qui seront livrés d'ici la fin de l'année 2032 – note de la rédaction], notamment l'amélioration des aérodromes pour accueillir le personnel des aéronaves, le carburant et les munitions, afin que le NORAD puisse dissuader les menaces émergentes contre notre espace aérien et maritime, s'en défendre et concurrencer la Chine et la Russie dans les prochaines années.

« Le premier ministre a confirmé que les fonds nécessaires à ces investissements proviendraient des investissements prévus du Canada dans l'infrastructure de la défense. Ces efforts déployés par le Canada et les États-Unis permettront de renforcer la capacité du NORAD à détecter les menaces plus tôt et avec une plus grande précision ainsi qu'à intervenir de manière efficace. Face aux menaces mondiales, les dirigeants ont convenu de l'importance d'investir dans des forces modernes, opérationnelles et aptes, conformément aux engagements pris envers l'OTAN en matière de défense lors du Sommet du Pays de Galles en 2014 et à leurs promesses d'investissement dans ce domaine. Ces investissements permettent de fournir de véritables contributions à l'OTAN, aux Nations Unies et à d'autres missions internationales. »



Une nouvelle politique de défense qui accélère la militarisation du Nord

La Politique étrangère du Canada pour l'Arctique (PECA) vise à compléter la nouvelle politique de défense du Canada publiée le 8 avril, intitulée « Notre Nord, fort et libre : Une vision renouvelée pour la défense du Canada », qui a remplacé la politique de 2017 intitulée *Protection, Sécurité, Engagement*. Les deux partagent le même ordre du jour de militarisation dans l'Arctique tel que défendu par la PECA. Dans son annonce de la nouvelle politique de défense, le ministre de la Défense Bill Blair a écrit :

« Le Canada fait face à de nouvelles menaces à la sécurité en constante évolution, dont les changements climatiques et leur incidence sur l'Arctique, les menaces de la Russie, de la Chine et d'autres pays à l'encontre des règles internationales qui nous protègent tous, ainsi que l'évolution accélérée du caractère du conflit.

« La tâche la plus importante et la plus urgente qui nous incombe est de protéger la souveraineté du Canada dans les régions de l'Arctique et du Nord, où l'évolution de l'environnement géopolitique et des paysages naturels a créé de nouvelles menaces pour le Canada et sa population. Pour ce faire, nous devons améliorer nos capacités de défense continentale pour dissuader les menaces, ou les vaincre au besoin. »

Blair a annoncé que la nouvelle politique de Défense comprenait « des investissements supplémentaires en défense de 8,1 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, et de 73 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années. Ces investissements devraient permettre de porter les dépenses du Canada en matière de défense à 1,76 % de notre produit intérieur brut (PIB) d'ici 2029-2030, ce qui constitue une étape importante dans le cadre des efforts que nous déployons pour respecter notre engagement auprès de l'OTAN d'atteindre 2 % du PIB. »

Dans la section de la PECA intitulée « *Tirer parti du plein potentiel de la diplomatie pour soutenir la défense et la sécurité nationales* », on peut trouver un résumé des principaux investissements en matière de défense et de sécurité (le texte en gras est celui de l'original) :

« Plusieurs capacités militaires joueront un rôle clé dans l'affirmation de la souveraineté du Canada dans les eaux de l'Arctique et du Nord, notamment les 6 nouveaux navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique du Canada ; jusqu'à 15 nouveaux destroyers de la classe Fleuves et rivières ; 11 nouveaux systèmes d'aéronefs télépilotes MQ-9B SkyGuardian ; jusqu'à 16 nouveaux aéronefs multimitations P-8A Poseidon spécialisés dans la lutte anti-sous-marine et antisurface ; et 88 nouveaux avions de chasse F-35A.

« Le plan de modernisation du Canada pour NORAD, d'un montant de 38,6 milliards de dollars, améliorera considérablement la connaissance du territoire dans l'Arctique et le Nord grâce à la mise en place d'un nouveau système de surveillance des approches nordiques pour compléter le Système d'alerte du Nord, et grâce à des investissements supplémentaires dans la surveillance spatiale. Ce plan prévoit également de nouveaux investissements dans les communications polaires spatiales ; des avions de ravitaillement en vol supplémentaires pour soutenir et étendre la portée des opérations des FAC – et des opérations du NORAD – au Canada ; des missiles air-air supplémentaires et de plus longue portée pour la flotte de chasseurs du Canada ; des améliorations importantes de l'infrastructure des aérodromes utilisés pour soutenir les opérations avancées du NORAD ; et plus de 4 milliards de dollars en nouveaux fonds pour la science et la technologie.



[Cliquez pour agrandir](#)

« Dans le cadre de sa politique de défense renouvelée, le Canada a annoncé une enveloppe

supplémentaire de 8,1 milliards de dollars au cours des 5 prochaines années et de 73 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour soutenir la défense et la sécurité nationales du Canada dans l'Arctique. Il s'agit notamment de l'acquisition d'une nouvelle flotte d'**aéronefs de détection aérienne avancée et de contrôle**, de **capteurs maritimes spécialisés**, dont certains peuvent être déployés par les navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique de la classe Harry DeWolf et d'une nouvelle flotte d'**hélicoptères tactiques**. Ces investissements financeront également l'établissement d'une nouvelle **station terrienne de satellites** dans l'Arctique en vue d'optimiser l'utilisation des capacités spatiales du Canada, des États-Unis et d'autres pays alliés.

« En outre, toujours dans le cadre de sa politique de défense renouvelée, le Canada établira un nouveau réseau de **carrefours de soutien opérationnel du Nord** afin de renforcer la présence, la capacité de réponse et les partenariats des FAC dans l'Arctique et le Nord, et investira dans des infrastructures à usage multiple qui répondent également aux besoins des territoires, des peuples autochtones et des collectivités du Nord.

« En juillet 2024, le Canada a annoncé le lancement de nouveaux programmes de dépenses pour aider le pays à atteindre l'**objectif de l'OTAN d'investir chaque année 2 % du PIB dans la défense d'ici 2032**. Ces investissements comprendront l'acquisition d'au plus **12 sous-marins à propulsion classique capables de naviguer sous la glace** par la Marine royale canadienne.

« En 2024, le gouvernement du Canada a entrepris le processus d'acquisition de **8 nouveaux brise-glaces fabriqués au Canada** pour soutenir les opérations de la Garde côtière canadienne dans l'Arctique, y compris 2 brise-glaces polaires qui permettront la présence de brise-glaces toute l'année dans l'Arctique. Les brise-glaces contribueront à la protection du milieu marin, au réapprovisionnement des collectivités et à la collecte de données permettant d'approfondir la connaissance qu'a le Canada du domaine maritime à l'appui de la sécurité maritime, de la résilience climatique et de la recherche scientifique.

« En juillet 2024, le Canada, les États Unis et la Finlande ont annoncé avoir formé un partenariat tripartite renforcé, soit le **Pacte de collaboration sur les brise-glaces**. Il s'agit d'un effort de collaboration ayant pour but de mettre au point les meilleurs brise-glaces polaires et arctiques de leur catégorie et d'autres capacités arctiques et polaires dans chacun des pays grâce à la mise en commun d'expertise, d'information et de capacités. Ce partenariat renforcera également la capacité des pays aux vues similaires à respecter les règles, les normes et les standards internationaux, pour assurer la sécurité et maintenir la paix et la stabilité dans l'Arctique. »



Des décennies d'opposition à la militarisation des territoires autochtones

Ce qui frappe, entre autres, dans la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique, est cette prétention que les préparatifs de guerre et la militarisation dans le nord du Canada et du Québec ont l'approbation des peuples autochtones. C'est carrément un effort pour effacer l'histoire et l'opposition de longue date des peuples autochtones à la militarisation de leurs terres, y compris dans le Grand Nord. Nous vous présentons un extrait d'un article de Brent Patterson au nom de Peace Brigades International publié le 23 avril 2021, qui donne quelques exemples de cette opposition. La militarisation du nord ne peut que laisser présager de plus grandes épreuves pour les peuples autochtones de l'Arctique, exacerbant ainsi les blessures déjà infligées en raison de leurs relations coloniales avec l'État canadien.



Fresque murale à Montréal représentant la lutte des Innus pour défendre leur territoire

La résistance innue aux avions de combat

Il y a quelques années, [l'aînée innue Tshuakuesh Elizabeth] Penashue a affirmé : « Le Canada perçoit notre terre comme une terre inhabitée. Elle est habitée par les Innus, et elle est habitée par la faune. »

Pas plus tard qu'en septembre, lorsqu'il a annoncé des « exercices de défense aérienne » près de Goose Bay, au Labrador, le ministère de la Défense nationale a confirmé le commentaire de Penashue en affirmant : « [Les] vols d'exercice seront menés au-dessus de zones arctiques peu peuplées et à haute altitude où le public ne risque pas de les entendre ou de les voir. » Cet aérodrome de la 5e Escadre Goose Bay a été créé après la Deuxième Guerre mondiale.



Penashue a déclaré : « Depuis que l'armée est présente à Goose Bay depuis 40 ans, la culture innue s'est effondrée. L'utilisation de nos terres par d'autres, sans que nous ayons été consultés, a provoqué des tensions dans nos relations familiales et des liens avec la violence familiale. Les Innus n'ont pas accueilli favorablement la domination étrangère. Cela s'est produit contre leur volonté. » Il n'y a pas eu plus de consultations sur les essais de missiles de croisière à basse altitude de l'OTAN au-dessus de Nitassinan à la fin des années 1980.

Au cours de la résistance contre ces essais, Penashue a écrit : « Je me suis rendu au champ de tir avec d'autres. Nous avons installé des tentes sur la base pour protester. Nous avons été emprisonnés à plusieurs reprises, à Goose Bay et à Stephenville. Nous avons marché de Toronto à Ottawa, et là

aussi, ils nous ont mis en prison. » Ces essais de vols à basse altitude ont pris fin en 2005. Il y a eu d'autres luttes de résistance importantes en opposition aux bases militaires canadiennes sur les territoires autochtones de ce pays.



Les Inuits occupent une piste militaire en 1989 pour s'opposer à la militarisation de leurs terres (en haut) et protester contre l'arrestation de ceux qui ont occupé la piste (en bas).

Natives battle NATO bombers

When Elizabeth Penashue of Sheshatshit, Labrador, and some of her friends set up camp on the edge of a practice bombing range last April, she was embarking on another chapter in a long fight to stop the military use of her land, Nitassinan. The range, part of a NATO flight training program that operates out of Goose Bay, Labrador, is on Innu hunting territory.

The bombs used in practice are filled with concrete rather than explosives; however, according to Peter Armitage, a researcher for the Innu nation, the real problem with the range "is the low-level flight training traffic," of which the range is just one part, "all this aircraft going in and out." Because flights often follow river routes, where the Innu set up hunt camps, the noise from the planes affects "territory that is heavily occupied."

In addition to training flights being a nuisance for hunters, the Innu say an Environmental Impact Statement done by the Department of National Defence (DND) is inadequate, and that disturbance from the flights could result in — among other things — habitat abandonment by waterfowl, and increased calving deaths among caribou.

Utenam firmly oppose the project. (The Mani-Utenam group recently voted to separate from the Uashat group, but that had not been finalized at the time of writing.)

Although ARC's invitation to set up the WCC conference came from Gilbert Pilot, a key Innu organizer in the Coalition for Nitassinan, the Jesuit

eventually meet with objections from the British, Dutch and German forces who train in the area. "Avoidance criteria are being manipulated to suit allied air forces," says Ashini, "not the requirements of environmental protection."

Part of volunteer contingent which camped near bombing range in protest.

Coupage de presse non datée du milieu des années 1980 sur les manifestations des Innus contre les bombardiers de l'OTAN (cliquez pour agrandir)

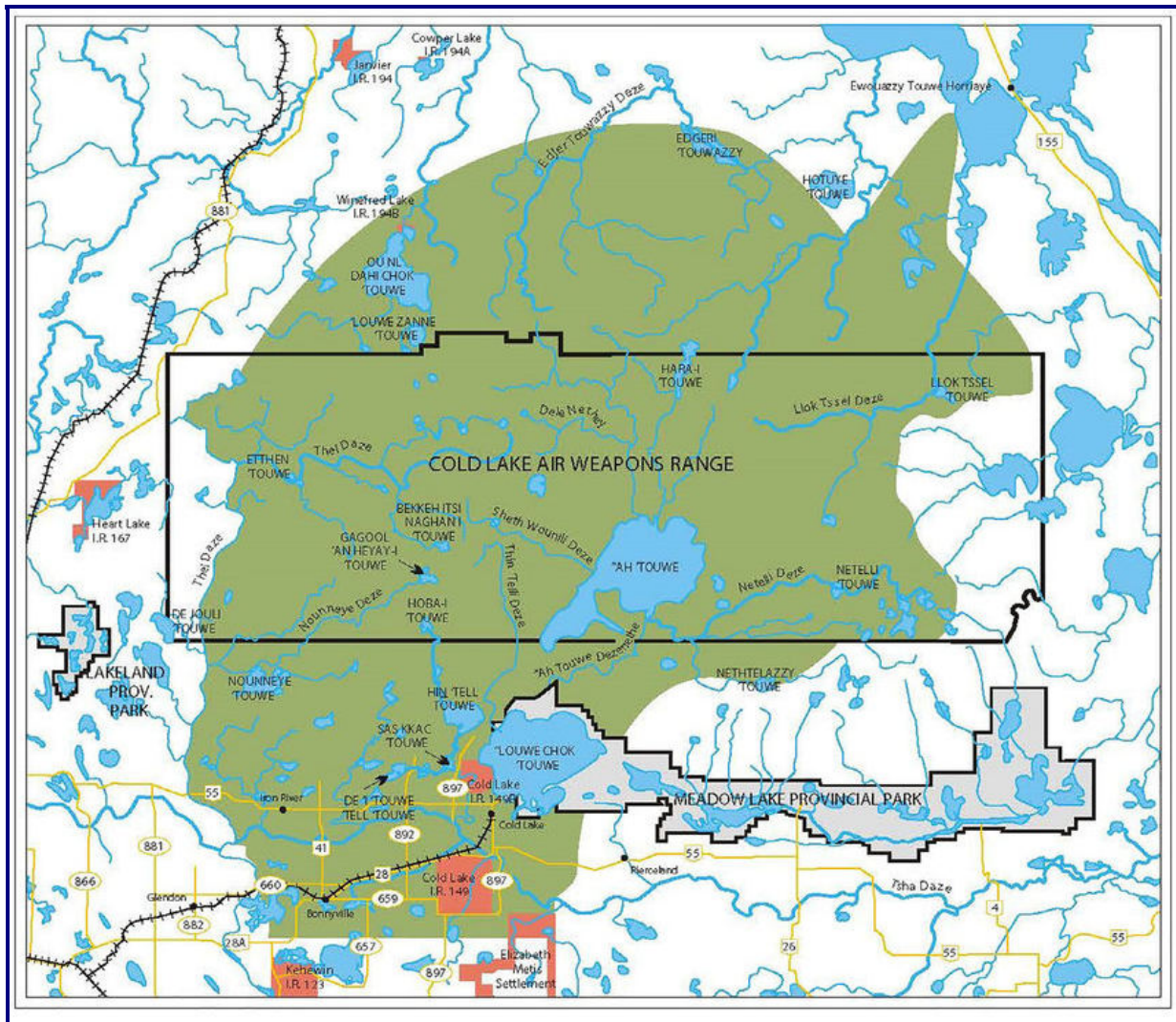
Les terres dénées en Alberta

Les défenseurs des terres de la Première Nation Dene Su'lene ont déclaré : « En 1952, nous avons été expulsés de force de nos terres ancestrales [afin que la base de la 4e Escadre Cold Lake puisse être construite] ».

« À Suckerville [sur les rives du lac Primrose], nos habitants ont organisé un sit-in de sept jours, refusant de partir. À contrecœur, après de fortes pressions du gouvernement, un accord a été conclu. »

Ils ajoutent : « Notre peuple est parti pacifiquement, sachant qu'il s'agirait d'un bail à court terme à usage purement militaire, et que les 11 000 kilomètres carrés de terres seraient restitués ou renégociés après 20 ans. »

Puis, en juin 2001, les guerriers Dene Su'lene' ont établi un blocus du camp de la paix à 300 mètres de la porte de la base militaire qui comprend également le polygone de tir aérien de Cold Lake (CLAWR) où des exercices d'entraînement au tir réel sont menés.



Le polygone de tir aérien de Cold Lake est construit sur les terres traditionnelles des Dénés, représentées en vert. (Cliquez sur l'image pour l'agrandir)

Brian Grandbois, défenseur de la terre, était l'un des opposants à la base militaire à l'époque. Dans une entrevue, il a déclaré au journal *The Dominion* : « Mon arrière-arrière-arrière-grand-père est enterré là, sur un point de ce lac où ils bombardent. »

Les guerriers dénés qui ont mis en place le blocus ont déclaré : « Ils jouent avec leurs armes aériennes, leurs avions de chasse et toutes leurs machines à tuer directement sur le territoire des Dénés qui ont affronté le champ de tir militaire géant à l'aide d'un camp de la paix non armé. »

En août 2020, le ministre de la Défense nationale a annoncé qu'un contrat de 9,2 millions de dollars a été attribué pour « la conception d'une nouvelle installation pour avions de chasse à la 4e Escadre Cold Lake, l'une des deux principales bases d'opérations pour les futurs avions de chasse du Canada ».

« Emplacement d'opérations avancé » pour avions de chasse au Nunavut

Nunatsiaq News a récemment rapporté qu'un « emplacement d'opérations avancé » à Iqaluit, au Nunavut, était envisagé, qui « comprendrait trois hangars capables d'abriter des avions de chasse F-18 ». Cela ferait partie de la « modernisation » du NORAD.

En janvier dernier, l'Aviation royale canadienne a mené des exercices d'« entraînement aérien dans l'Extrême-Arctique » avec deux avions de chasse CF-18 à partir d'Iqaluit.



Un CF-18 en vol d'entraînement au départ d'Iqaluit, janvier 2021



Appel à faire de l'Arctique une zone de paix

En 1989, Mary Simon, alors présidente de la Conférence circumpolaire inuit (CCI), a fait une déclaration puissante qui résonne encore aujourd'hui, dans laquelle elle évoque avec éloquence la nécessité de créer une zone de paix dans l'Arctique. Elle souligne dans son article qu'un point de départ essentiel est de « reconnaître que de vastes régions du nord du Canada, de l'Alaska, du Groenland et de la Sibérie orientale constituent avant tout la patrie des Inuits » et que le peuple inuit ne veut pas que ses territoires traditionnels soient traités comme « une zone stratégique militaire et de combat entre les alliances de l'Est et de l'Ouest »[1].

Bien entendu, cette même Mary Simon est aujourd'hui gouverneure générale du Canada, ce qui fait d'elle la commandante en chef des forces armées canadiennes. En tant que telle, elle joue un rôle majeur dans la reconnaissance de l'importance de l'armée canadienne sur le territoire national et à l'étranger et ne pourrait plus exprimer de telles opinions. Néanmoins, ce qui est écrit en 1989 résonne encore aujourd'hui. Elle notait à l'époque que les Inuits, qui vivent dans les régions circumpolaires depuis des siècles, avaient besoin d'être protégés.

Mary Simon a rappelé que les Inuits, qui vivent dans les régions circumpolaires depuis des milliers d'années, sont les porte-parole légitimes de l'Arctique. Parce que leurs terres et leurs communautés « transcendent les frontières de quatre pays » (les États-Unis, le Canada, le Groenland (Danemark) et la Russie), les Inuits sont dans « une position unique pour promouvoir la paix, la sécurité et les objectifs de contrôle des armements entre les États de l'Arctique ».

« Tout renforcement militaire excessif dans le Nord, que ce soit de la part de l'Union soviétique (qui existait encore à l'époque) ou des États-Unis, ne sert qu'à diviser l'Arctique, à perpétuer les tensions Est-Ouest et la course aux armements, et à placer nos peuples dans des camps opposés », a-t-elle déclaré.

Du point de vue des Inuits, une zone arctique de paix n'autoriserait pas les armes nucléaires ou les essais d'armes de destruction massive, ni les activités militaires qui « perturbent ou compromettent les communautés, les territoires, les droits et la sécurité des peuples autochtones et des autres peuples du Nord ». À cet égard, la protection de l'environnement arctique « doit primer sur les exercices et les activités militaires ».

Malheureusement, aujourd'hui, en tant que gouverneure générale du Canada, Mary Simon est le commandant en chef des forces armées que le Canada déploie dans l'Arctique pour établir l'hégémonie des États-Unis et mener des exercices militaires de l'OTAN afin de faire de la Russie un ennemi et de mettre en péril la cause de la paix mondiale. Un autre objectif de la prise de contrôle de l'Arctique par les États-Unis est de s'assurer que le passage du Nord-Ouest ne puisse pas être utilisé comme route maritime par tout pays cherchant à raccourcir le passage entre l'Europe et l'Asie de 7 000 kilomètres par rapport à l'itinéraire passant par le canal de Panama. Néanmoins, la position adoptée par la CCI en 1989, alors que Mary Simon en était la présidente, reste valable aujourd'hui.

Dans un premier temps, la CCI a proposé que les pays arctiques déclarent qu'une zone arctique de paix devrait être un objectif central pour eux, éventuellement réalisé par étapes. En outre, ces pays doivent « s'engager expressément à ce que leurs futures politiques militaires et de contrôle des armements soient compatibles avec l'objectif d'une zone de paix » et que le territoire du Canada et des pays nordiques « ne soit utilisé par aucun pays à des fins militaires offensives et déstabilisatrices ».

En outre, les armes nucléaires et tous les missiles de croisière lancés par air et par mer doivent être interdits et les utilisations navales de l'Arctique doivent être réexaminées en gardant à l'esprit que « le principe de la 'liberté de navigation' sans restriction en haute mer est dépassé et ouvert aux abus des puissances militaires ».



Une étape importante pour inverser la tendance à la militarisation serait de développer un « cadre juridique international qui codifie les infractions contre la paix et la sécurité de l'humanité » et que ces normes incluent les droits humains « tels que le droit à la paix, le droit au développement et le droit à un environnement sûr et sain ».

En conclusion, au nom de la CCI, Mary Simon a exhorté « tous les gouvernements de l'Arctique, indépendamment de leur affiliation militaire ou de leur statut nucléaire, à adhérer à l'idée d'une zone de paix arctique » et a rappelé que pour ceux dont la terre ancestrale a toujours été l'Arctique, l'avenir du Nord ne mérite rien de moins !



Les pays membres de la Conférence circumpolaire inuite

Note

1. Simon, Mary. « Toward and Arctic Zone of Peace : An Inuit Perspective ». Peace Research, Vol. 21, No. 4 (novembre 1989). Canadian Mennonite University.

(Extraits de « Sortons le Canada de l'OTAN ! Des exercices militaires dans l'Arctique canadien », LML mensuel numéro 3, mars 2024)



Les États-Unis prévoient d'installer 47 bases dans les pays nordiques

Le 21 février 2024, Jaakko Laakso a publié un article sur le site web finlandais Naapuriseurian Sanomat, expliquant comment, au cours des deux dernières années, les pays nordiques – Finlande, Suède, Danemark et Norvège – ont cédé de nombreux sites aux États-Unis pour qu'ils y établissent leurs bases militaires. M. Laakso a été membre du Parlement finlandais et membre de sa commission de la défense entre 1991 et 2011. Il a également été vice-président de la commission de la défense entre 1991 et 2007. Des extraits de l'article sont présentés ci-dessous.

Les États-Unis sont en train d'établir un total de 47 bases dans les pays nordiques.

La décision sur la question des bases militaires repose sur les accords de coopération en matière de défense (DCA) entre les pays nordiques et les États-Unis. La Finlande, la Suède, la Norvège et le Danemark cèdent leurs propres territoires aux forces armées des États-Unis pour qu'elles les utilisent souverainement comme bases.

Les accords DCA sont des accords bilatéraux de coopération militaire entre chacun des pays nordiques et les États-Unis. Ces accords constituent un élément clé du nouveau système de défense stratégique des États-Unis, qui concerne principalement la région arctique, mais aussi la mer Baltique.

Les États-Unis ne cachent nullement que la construction d'un nouveau réseau de bases dans les

pays nordiques est une question de dissuasion stratégique, d'abord contre la Russie, mais aussi contre la Chine. L'intérêt de la Chine pour la région arctique se serait accru ces dernières années.

Dans les années à venir, les États-Unis devraient transférer des soldats, des armes et des systèmes d'armes, ainsi qu'un grand nombre de moyens logistiques aux pays nordiques. Il s'agit également du pré-stockage d'armes lourdes et de systèmes d'armes dans les bases américaines. La « dissuasion stratégique » peut également être utilisée pour une attaque si nécessaire.

La Finlande, la Suède et le Danemark ont chacun signé leur propre accord DCA en décembre 2023. La Norvège l'a déjà fait en 2022.

Quinze (15) bases américaines seront établies en Finlande, dix-sept (17) en Suède, trois (3) au Danemark et douze (12) en Norvège.

La Norvège a supprimé et assoupli les restrictions antérieures sur les actions militaires des pays de l'OTAN

La Norvège a été l'un des membres fondateurs de l'alliance militaire de l'OTAN en 1949. Cependant, surtout pendant la guerre froide, le gouvernement norvégien a restreint de différentes manières les activités des forces armées étrangères dans certaines parties du pays. La Norvège a également interdit l'installation d'armes nucléaires sur son territoire en temps de paix, ainsi que l'établissement de bases de l'OTAN sur son territoire et la présence permanente de soldats étrangers dans le pays.

Aujourd'hui, toutes les restrictions antérieures annoncées unilatéralement par la Norvège sont comme une ligne tracée dans l'eau. Les restrictions n'ont jamais été convenues conjointement avec l'OTAN.

[...]

La Norvège a modifié ses pratiques à plusieurs reprises, mais toujours dans la même direction. Une partie considérable des restrictions a été supprimée et les restrictions restantes ont été assouplies.

La raison de cette suppression et de cet assouplissement tient avant tout à la forte pression exercée par les alliés de l'OTAN, et en particulier par les États-Unis. Ils n'étaient pas satisfaits du fait que certaines régions de Norvège étaient totalement interdites aux forces étrangères et que, par conséquent, les exercices militaires conjoints avec les forces armées norvégiennes n'y étaient pas organisés non plus.

La Finlande n'a posé aucune restriction à l'adhésion à l'OTAN

Au cours du processus d'adhésion à l'OTAN, la Finlande a déjà levé ses propres restrictions sur la collecte de données par les pays de l'OTAN auprès de la Russie. La Finlande a ouvert son espace aérien le long de toute sa frontière orientale aux vols de surveillance électronique des forces aériennes américaines et suédoises, qui cartographient l'activité militaire russe dans les régions avoisinantes.

[Le gouvernement social-démocrate de la première ministre Sanna Marini] a autorisé les avions de renseignement américains à commencer des vols réguliers le long de la frontière orientale de la Finlande dès mars 2023.

Aujourd'hui, la Norvège se penche également sur la question de savoir si les restrictions imposées

pendant la guerre froide aux activités militaires des autres pays de l'OTAN dans la région du Finnmarken oriental, près de la frontière russe, ne sont plus du tout appropriées.

En particulier, l'adhésion de la Finlande à l'OTAN sans aucune réserve ou condition aux frontières semble accélérer au moins le démantèlement complet des restrictions régionales en Norvège également.

[...]

Avant tout, les États-Unis sont satisfaits de la tournure que prend l'évolution actuelle. C'est pourquoi leurs forces armées ont également obtenu l'accès à de vastes zones en Norvège. Dans le cadre de l'accord DCA, les forces armées américaines ont reçu quatre zones militaires pour leur utilisation exclusive et, étonnamment, en février 2024, huit autres zones ont été annoncées où les États-Unis peuvent établir de nouvelles bases.

[...]

Une base en Norvège également pour la Grande-Bretagne

En mars de l'année dernière, la Grande-Bretagne a également établi une base militaire dans le nord de la Norvège. L'intention est d'y stationner plus ou moins en permanence un millier de soldats des forces spéciales de la marine britannique, ou commandos.

La base s'appelle Camp Viking et sert à l'entraînement des soldats britanniques à la guerre arctique. Outre les forces britanniques, elle peut également être utilisée par d'autres pays de l'OTAN. La base britannique est ce qu'on appelle une base avancée et en même temps, si nécessaire, un centre logistique pour la guerre arctique. La base des forces d'élite britanniques se trouve à 65 kilomètres au sud de Tromsø, près du petit village d'Överbygd. La garnison norvégienne de Skold se trouve juste à côté.

[...]

Étant donné que la Norvège, conformément à sa politique en matière de bases, n'autorise pas le stationnement de « troupes étrangères permanentes » dans le pays, les accords de base ont été conclus pour une durée de dix ans. De la même manière, les accords DCA avec les autres pays nordiques, y compris la Finlande, sont « temporaires ».

Cependant, les contrats se poursuivent automatiquement, sauf si l'une des parties contractantes décide de résilier le contrat un an avant la fin de la première période contractuelle.

La Russie a invité l'ambassadeur finlandais à un entretien en raison de l'accord DCA

La Finlande a décidé de céder pas moins de 15 de ses propres territoires à l'usage des forces armées américaines et au contrôle exclusif des États-Unis en signant un accord de coopération militaire, ou accord DCA, avec les États-Unis en décembre 2023. [...]

Immédiatement après la signature, le ministère russe des Affaires étrangères a invité l'ambassadeur finlandais Antti Helanterän à discuter et il a été demandé à l'ambassadeur de transmettre la communication russe au gouvernement finlandais. La Russie a également estimé qu'il était significatif que les forces armées des États-Unis présentes en Finlande opèrent en dehors de la législation finlandaise.

[La porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la Russie] Maria Zakharova a déclaré que le déploiement du potentiel militaire renforcé de l'OTAN à proximité des frontières de la Russie constituait une menace pour la sécurité de la Russie. Selon la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, la Russie n'a donc pas renoncé à répondre aux « décisions agressives » de la Finlande et de ses alliés de l'OTAN par des actions qu'elle juge nécessaires. C'est également ce qu'affirme la communication russe.

De même, la responsabilité de transformer la « zone de bon voisinage » en « zone de confrontation possible » incombe entièrement aux décideurs actuels de la Finlande.



Bases militaires canadiennes et américaines dans « l'Arctique nord-américain »

Le Canada

Le ministère de la Défense nationale (MDN) informe que les Forces armées canadiennes (FAC) « sont présentes toute l'année dans l'Arctique dans le cadre d'opérations, d'exercices et d'activités d'instruction ». Il y a « quelque 300 militaires à temps plein dans le Nord, ainsi que plus de 1 700 Rangers canadiens », qui font partie des réserves des FAC, et qui « fournissent une assistance aux opérations et activités dans le Nord ». Les exercices militaires comprennent l'opération annuelle NANOOK depuis 2007, que le MDN qualifie d'« opération nordique emblématique » des FAC comprenant une série d'activités complètes conçues pour assurer la défense du Canada et sécuriser nos régions nordiques. L'opération NANOOK se déroule chaque année au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Labrador. Elle comprend jusqu'à quatre déploiements au cours de l'année. »



Le MDN note que le Canada dispose des installations militaires permanentes suivantes dans l'Arctique :

- La Force opérationnelle interarmées (Nord) (FOIN) à Yellowknife, ainsi que le 440e Escadron de transport de l'Aviation royale canadienne (ARC), le quartier général du 1er Groupe de patrouilles des Rangers canadiens et une compagnie d'infanterie de réserve. L'équipe du Nord compte environ 300 personnes, dont deux détachements de la FOIN à Whitehorse et à Iqaluit.
- Les groupes de compagnies d'intervention dans l'Arctique de l'armée canadienne, qui « sont des unités à vocation régionale capables de se projeter dans le Nord du Canada pour mener des opérations de souveraineté, faciliter le soutien aux interventions en cas de catastrophe et fournir une assistance générale à d'autres services gouvernementaux ».

- La Station des Forces canadiennes Alert, l'avant-poste le plus septentrional des FAC ; et
- le Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique (CFFACA) situé à Resolute Bay, au Nunavut, qui fournit un lien permanent pour l'instruction et les opérations dans l'Extrême-Arctique. L'armée canadienne organise chaque année un exercice dans le Nord (NOREX) au CFFACA.

Le MDN indique également que le Canada continue « à coopérer avec les États-Unis dans l'Arctique et [nous] organisons divers exercices interarmées qui favorisent l'interopérabilité et l'échange d'expertise dans les opérations nordiques. » et que « le Canada réalise d'importants investissements stratégiques pour renforcer les capacités de défense du Nord, notamment au moyen d'engagements de modernisation pris dans le cadre du NORAD et de la politique de défense *Protection, Sécurité, Engagement* ».

Le MDN déclare qu'il « possède également un certain nombre de biens utilisés par le NORAD, notamment le Système d'alerte du Nord, et trois emplacements d'opérations avancés à Yellowknife, Inuvik et Iqaluit, qui peuvent accueillir temporairement des avions de chasse et d'autres biens répondant aux besoins opérationnels et les exercices du NORAD ».

« Dans le cadre de la modernisation du NORAD, la Défense nationale investit dans la mise à niveau des EOA, ainsi que du site de Goose Bay. Cela permettra de renforcer la présence du NORAD et des FAC en cas de besoin, avec des possibilités d'infrastructures polyvalentes sur ces sites qui pourraient bénéficier aux collectivités locales, y compris aux partenaires autochtones. »

Les États-Unis

Les États-Unis disposent de neuf bases dans l'Arctique, toutes situées en Alaska, avec environ 6 000 membres du personnel chacune pour un total d'environ 54 000 employés. Il s'agit des bases suivantes :

- la base aérienne d'Eielson, à North Pole, en Alaska, près de Fairbanks, utilisée comme terrain d'entraînement pour l'armée de l'air
- Joint Base Elmendorf-Richardson Air Force Base, au nord-est d'Anchorage, qui abrite plus de 10 000 soldats et réservistes, ce qui en fait la plus importante.
- Clear Space Force Station, dans l'arrondissement de Denali. Ses fonctions comprennent « des capacités de détection précoce des missiles balistiques et des missiles nucléaires balistiques intercontinentaux ».
- Fort Wainwright, utilisé pour les essais d'armes dans des conditions climatiques arctiques extrêmes, est l'un des plus grands centres d'entraînement des forces armées en Alaska.
- Fort Greely, situé à Fairbanks, de nombreux missiles antibalistiques sont testés et lancés à cette base.
- ISC Kodiak Coast Guard Base, sur l'île de Kodiak
- Marine Safety Unit Valdez Coast Guard Base. La base est notamment chargée des missions de patrouille des glaces dans le nord.
- USCG Juneau, située à l'est du golfe de l'Alaska, dans la capitale de l'État.



**De mal en pis: les plans des gouvernements fédéral
et provinciaux pour l'immigration**

**Le ministre de l'Immigration informe le Comité
permanent de la Chambre**

– Diane Johnston –



Les étudiants internationaux et les membres de la communauté marquent 100 jours de campement de protestation à Brampton pour exiger la justice pour les étudiants internationaux et rejeter les plans du gouvernement visant à faire expirer les permis de travail de centaines de milliers d'étudiants actuellement au Canada d'ici la fin de 2025, date à laquelle ils seront confrontés à la déportation. Le 7 décembre 2024.

Le ministre de l'Immigration, Marc Miller, a comparu devant le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration le 25 novembre pour discuter du travail de son gouvernement en matière d'immigration au Canada. Son témoignage a confirmé à quel point le gouvernement agit de façon intéressée, comment il utilise et rejette les personnes qu'il fait venir au Canada et manifeste un mépris total pour les droits humains et pour la vie des êtres humains et de leurs familles.

Marc Miller avoue d'emblée que l'objectif du gouvernement est d'attirer « certains des meilleurs et des plus brillants du monde à venir étudier et travailler au Canada ». Il a commencé sa présentation du « Plan des niveaux d'immigration 2025-2027 et du budget supplémentaire des dépenses (B) » en expliquant : « En réponse à la récente pandémie mondiale et aux pénuries de main-d'oeuvre, nous avons mis en oeuvre des mesures temporaires pour inciter certains des meilleurs et des plus brillants du monde à venir étudier et travailler au Canada. Ces mesures nous ont aidés à traverser une période très difficile, à éviter une récession et à accélérer notre reprise. »

Le ministre a ensuite présenté l'argument du gouvernement, voulant qu'hier, c'était hier, et qu'aujourd'hui, c'est aujourd'hui et que ces mesures ne sont plus nécessaires. Il a dit :

« Aujourd'hui, l'économie canadienne a évolué. Bien que les nouveaux arrivants restent essentiels pour notre économie et remplissent des rôles cruciaux dans les soins de santé, les métiers et d'autres secteurs, nous reconnaissons la nécessité d'interrompre la croissance démographique et de ramener cette dernière à des niveaux pré-pandémiques. C'est pourquoi nous avons adopté une approche globale pour protéger l'intégrité de notre système d'immigration et assurer une croissance durable. »

Pas un mot sur les êtres humains en question ni sur leurs besoins. Tout tourne autour de ce qui est utile. Selon Marc Miller, pour la première fois, le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027 « comprend des objectifs pour les résidents temporaires, y compris les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers temporaires, en plus des objectifs pour les résidents permanents ». Il a dit que cette approche tient compte « des besoins économiques, tout en atténuant les pressions qui s'exercent actuellement sur le logement, les infrastructures et, bien évidemment, les services sociaux ».

Les activistes qui travaillent dans le domaine de la défense des droits des migrants et des étudiants étrangers qui subissent les attaques du gouvernement disent qu'ils savent pourquoi le gouvernement Trudeau agit ainsi maintenant. Ils disent que c'est uniquement parce la maltraitance du gouvernement envers les étudiants internationaux, les travailleurs étrangers temporaires et les demandeurs d'asile qui sont privés de leurs droits et ensuite blâmés pour l'offensive antisociale du gouvernement a été démasquée. Après avoir rompu toutes les promesses faites aux étudiants internationaux, aux travailleurs étrangers temporaires et aux travailleurs sans papiers, et avoir failli à ses responsabilités de faire respecter le droit au logement, à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services sociaux, le gouvernement Trudeau tente de faire porter aux migrants, aux réfugiés et aux étudiants internationaux la responsabilité des conséquences de son offensive antisociale.

Le ministre a souligné que pour ce qui est de son Budget supplémentaire des dépenses, les principales mesures concernent le gouvernement du Québec qui, a-t-il dit, « subit des pressions disproportionnées en ce qui concerne l'accueil des demandeurs d'asile ». Il a dit que c'est pourquoi le gouvernement Trudeau avait alloué 750 millions de dollars pour le rembourser et indiqué que « le budget supplémentaire des dépenses (B) prévoit 91 % de cette somme ».

Marc Miller a ensuite dit que grâce au Programme d'aide au logement provisoire, « nous remboursons les provinces, les territoires et les municipalités qui fournissent un logement aux demandeurs d'asile, en particulier pendant les mois d'hiver ». Il n'a pas dit comment les demandeurs d'asile se trouvent un logement le reste de l'année.

Le ministre a également indiqué que par le biais du Programme fédéral de santé intérimaire « nous fournissons les soins de santé nécessaires aux réfugiés et aux demandeurs d'asile jusqu'à ce qu'ils soient admissibles à la couverture provinciale ou territoriale ».

Pour ce qui est du nombre croissant d'étudiants étrangers demandant asile, il a dit que « ces demandes ont peu de chances d'être acceptées, compte tenu de leurs conditions ». Néanmoins, « ils ont le droit de recourir à une forme de procédure régulière dans ce pays ». Sur la question de l'efficacité de ce processus, il a encouragé tout le monde à suivre le débat au cours des prochaines semaines « au cours desquelles nous proposerons d'autres amendements au système d'immigration et au système d'octroi de l'asile »[1].



Le 100e jour du campement de Brampton souligné le 7 décembre 2024

Marc Miller a rappelé que tous les autres partis de la Chambre des communes avaient voté contre les réformes en matière d'asile du gouvernement Trudeau lors du budget fédéral 2024. Il a commenté que ces réformes sont semblables à celles proposées par le Parti conservateur quelques années auparavant, mais que maintenant, à des fins électoralistes, les Conservateurs avaient choisi de « faire de la politique à ce sujet ».

Le gouvernement Trudeau est en déni total face au génocide qui se déroule à Gaza et à l'échec de ses soi-disant mesures spéciales temporaires qui devaient aider les familles élargies des Canadiens palestiniens qui s'y trouvent. Salma Zahid, députée libérale de Scarborough-Centre, a demandé au ministre s'il allait y avoir un programme semblable pour les familles élargies des Canadiens d'origine libanaise qui viennent au Canada.

Mark Miller a répondu que le Liban était unique, puisqu'il s'y trouve « un nombre important de citoyens et de résidents permanents canadiens », ce qui fait que le gouvernement doit se concentrer « sur eux et sur les ressources nécessaires pour les évacuer, si la situation devait s'aggraver ».

Quant aux citoyens libanais présents au Canada, le ministre a informé qu'il avait annoncé « un certain nombre de mesures » comme « la prolongation de leur visa » et que « les renvois vers le Liban ont fait l'objet d'un report administratif ».

La députée Salma Zahid a ensuite changé de sujet et a souligné le fait que le budget supplémentaire des dépenses (B) comprenait « des fonds pour le Programme fédéral de santé intérimaire » et a posé une question sur l'importance des demandes de budget et quelles pourraient être les conséquences si elles n'étaient pas approuvées.

Marc Miller a répondu que les conséquences « seraient assez dévastatrices » dans certaines situations « en ce qui concerne les prestations provisoires de santé » pour les demandeurs d'asile et que « nous devons veiller à ce que ces personnes ne se voient pas refuser une couverture médicale pendant que nous les intégrons aux systèmes provinciaux ». Il a informé que l'approbation devait être accordée avant la mi-décembre. [*Le Parlement a finalement approuvé les 21,6 milliards de dollars de dépenses publiques lors d'un vote tardif à la Chambre des communes le 10 décembre, le dernier jour où les fonds pouvaient être votés – Note de la rédaction*].

Un autre enjeu de la plus haute importance, selon le ministre, est l'engagement envers le gouvernement du Québec que nous avons pris : « le remboursement au Québec de certaines des dépenses qu'il a engagées en assumant une part disproportionnée des demandeurs d'asile qui sont entrés dans le pays ».

« Le Budget supplémentaire des dépenses (B) contient également un financement pour le programme d'aide au logement provisoire », a ajouté Salma Zahid, qui a demandé au ministre de parler davantage de l'aide que son gouvernement a apportée à des villes telles que Toronto.

« Les personnes sont naturellement attirées par les grands centres urbains », a dit Marc Miller. « Étant donné que Pearson et Trudeau sont de grands aéroports, les personnes s'installent à Montréal et à Toronto, et de plus en plus en Ontario ». Il a dit : « Nous devons nous assurer non seulement que le gouvernement de l'Ontario est présent à la table des négociations, mais aussi que nous soutenons les municipalités qui assument une grande partie de ce fardeau sans bénéficier des leviers financiers dont disposent les provinces et le gouvernement fédéral. »

Quand un gouvernement qui a complètement intégré le Canada à la machine de guerre des États-Unis, qui fournit des milliards de dollars aux plus grands monopoles dans le cadre de stratagèmes pour payer les riches et qui se plie aux ordres de l'oligarchie financière mondiale qualifie de fardeau les migrants qui contribuent tant à l'économie et au tissu social du Canada, cela dit tout.



Note

1. Les demandes d'asile émanant d'étudiants internationaux s'élèvent à 33 985 sur la période 2018-2024 sur 1 747 940 permis d'études, soit 1,94 % de l'ensemble des étudiants internationaux. Le nombre de demandes d'asile a augmenté ces dernières années, en même temps que le nombre d'étudiants internationaux. En 2024, environ 14 000 étudiants ont demandé l'asile. Il n'est guère surprenant que le nombre de demandes d'asile ait augmenté compte tenu des guerres, des conflits et des crises humanitaires qui sévissent dans le monde. Ce n'est pas non plus surprenant compte tenu de la situation désespérée que les institutions et les gouvernements avec leurs fausses promesses ont imposée aux étudiants internationaux. Leurs familles endettées, confrontés à des frais de scolarité exorbitants, à des loyers et à d'autres coûts de la vie, les étudiants internationaux ne peuvent pas faire une pause dans leurs études pour gagner de l'argent, sous peine d'être expulsés. « Nous voulons que vous restiez », a-t-on dit aux étudiants internationaux, et maintenant le gouvernement dit : « Nous ne voulons plus de vous une fois que vous avez obtenu votre diplôme, payé des frais de scolarité exorbitants, travaillé comme des travailleurs mal payés et été exploités jusqu'à l'os. » Ce sont les gouvernements et les institutions qui doivent être tenus responsables des fraudes, pas les étudiants internationaux.

(Avec des informations du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, CBC News)



Le gouvernement du Québec adopte une « Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers »

L'Assemblée nationale du Québec a adopté le 5 décembre le projet de loi 74, *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers*.

Le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 10 octobre par Jean-François Roberge, le tout nouveau ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, nommé à ce poste le 5 septembre. Jean-François Roberge est également ministre de la Langue française, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels et ministre responsable de la Laïcité.

Le projet de loi a surtout mis l'accent sur les étudiants internationaux et sur la correction d'une situation où de soi-disant mauvais acteurs (y compris certains établissements) les arnaquent, tout en leur offrant de faux espoirs d'étudier au Québec et de s'y installer de façon permanente. Cependant, cette pièce législative va bien au-delà. Elle touche l'ensemble de l'immigration temporaire et permanente, ce qui inclut non seulement les étudiants internationaux, mais aussi les demandeurs d'asile, les travailleurs étrangers temporaires et d'autres catégories.

Les mots clés dans le titre de la loi sont « principalement » et « régime de réglementation ». Par cette loi, le gouvernement Legault cherche à renforcer le pouvoir exécutif en contournant l'Assemblée nationale en ce qui a trait à l'immigration temporaire et à la résidence permanente. Dans certains cas, il ne publiera même pas certaines de ses décisions par voie réglementaire à la *Gazette officielle du Québec*[1].

Lors de la conférence de presse au cours de laquelle Jean-François Roberge a présenté le projet de loi, il a rappelé qu'il y a plus de 600 000 immigrants non permanents ou temporaires officiellement enregistrés au Québec (sans parler de toutes les personnes sans papiers pour lesquelles il n'existe pas de registre officiel).

Le ministre a indiqué qu'entre 2014 et 2024, le nombre d'étudiants étrangers au Québec avait bondi de 50 000 à plus de 120 000, soit une augmentation de 140 %. Il n'a pas mentionné que son propre gouvernement les a tous laissés entrer. Environ 80 % de tous ces étudiants au Québec fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaire, comme les cégeps et les universités, 10 % sont en formation professionnelle et le reste (les fils et filles d'immigrants temporaires) sont dans des écoles primaires et secondaires.

Le ministre de l'Immigration a ensuite donné des exemples. En l'espace d'un an et demi, deux petits établissements privés ont chacun augmenté leur nombre d'étudiants internationaux de plus de 245 %. Il a expliqué comment le projet de loi aiderait à éliminer certains mauvais acteurs qui s'attaquent aux étudiants internationaux en leur faisant miroiter la résidence permanente [*comme si son gouvernement ou le gouvernement fédéral n'étaient pas passés maîtres dans ces pratiques – note de la rédaction*].

Jean-François Roberge a également soulevé la nécessité de préserver la vitalité de la langue française. Il a révélé qu'en 2023, 58,7 % de tous les étudiants internationaux au Québec résidaient dans la région du Grand Montréal, le reste étant largement réparti dans diverses régions du Québec. Toujours protecteur de la langue française en paroles, Jean-François Roberge continue de supprimer les cours de français pour les immigrants temporaires, tout en niant que c'est le cas.

Le ministre n'a aucun scrupule à ce que son gouvernement n'ait aucun plan en place pour fournir les services et le logement nécessaires pour faire face aux répercussions de l'ouverture des portes aux étudiants internationaux et aux travailleurs étrangers temporaires sur la société québécoise. Son gouvernement ne considère pas non plus que la manne tombée du ciel pour les riches soit un problème, même s'il est forcé par la vie réelle de faire face à l'énorme pression qu'elle exerce sur les soins de santé, l'éducation, la demande de logement, etc. Il ne peut même pas imaginer que les grandes entreprises, qui finissent par embaucher des étudiants étrangers, devraient faire partie de l'équation pour payer leurs frais, car ce sont elles qui sont les premiers bénéficiaires de leurs

connaissances acquises. Au lieu de cela, il blâme les migrants temporaires, principalement des demandeurs d'asile, pour les compressions qui ont été faites dans le cadre de leur propre offensive antisociale au fil des ans, orientée sur la privatisation.

Le ministre a décrit le projet de loi comme donnant à son gouvernement une plus grande marge de manoeuvre dans ses choix, avec de nouveaux leviers lui permettant d'obtenir plus d'information sur les étudiants et de fixer le nombre de demandes et d'acceptations avec plus d'agilité, en fonction des régions, des niveaux d'apprentissage, des établissements, des programmes, de la « vitalité des établissements », et de la préservation des programmes d'études pour les régions. Il n'a fourni aucune information sur le nombre d'étudiants étrangers qui serait coupé, se contentant de dire qu'il serait « adéquat » et que le gouvernement devait agir rapidement, avec une première réduction en septembre 2025.

Au lieu de reconnaître que son propre gouvernement porte également la responsabilité de l'augmentation spectaculaire du nombre d'étudiants internationaux, le ministre a affirmé que son gouvernement manquait « d'outils législatifs » pour traiter la question correctement et avec précision.

Bien que les remarques introductives de Jean-François Roberge se soient concentrées sur les étudiants internationaux, un journaliste a attiré l'attention sur une proposition d'amendement à *Loi sur l'immigration du Québec*. Elle se lit en partie comme suit : « Une décision est prise en tenant compte, notamment, des orientations et des objectifs fixés au plan annuel d'immigration, des besoins économiques et de main-d'oeuvre, du besoin de favoriser une diversité de provenance des demandes de sélection, de considérations humanitaires, de toute situation susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être de personnes immigrantes, de la capacité d'accueil et d'intégration du Québec ou de l'intérêt public. » Le journaliste a ensuite donné l'exemple de personnes qui viennent ici pour étudier et qui font ensuite une demande de statut de réfugié.

Jean-François Roberge a déclaré qu'une fois les « outils législatifs » mis en place, le gouvernement veut s'assurer que les personnes qui viennent au Québec ne le font pas sous un faux prétexte. En ce qui concerne plus particulièrement les étudiants, il a ajouté : « On veut admettre des étudiants étrangers qui vont venir nous aider à répondre à nos enjeux de services publics puis qui vont nous permettre de maintenir des programmes en région. » Il a ajouté qu'ils devaient « nous permettre de maintenir des créneaux d'excellence, qui vont nous permettre d'aller dans des secteurs où on a de grandes pénuries » et « qui vont nous permettre de renforcer la qualité de la langue française ».

« Donc, on veut des étudiants qui sont des étudiants étrangers », s'est exclamé le ministre, « pas des demandeurs d'asile qui utilisent des visas étudiants pour faire des demandes d'asile. »

Lorsque le journaliste lui a demandé si de telles pratiques pouvaient être interdites, le ministre a répondu que les choses seraient analysées et qu'une partie de cette analyse relève de la responsabilité du gouvernement fédéral. Il a dit qu'il avait eu des conversations à ce sujet avec les ministres fédéraux de l'Immigration, de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales.

Note

1. En vertu de l'article 104 de la *Loi sur l'immigration au Québec*, un règlement pris en vertu de certains articles de la loi « n'est pas soumis à l'obligation de publication prévue à l'article 8 de la *Loi sur les règlements* », selon laquelle « Tout projet de règlement est publié à la *Gazette officielle du Québec* ». De même, les règlements pris en vertu de ces articles ne sont pas soumis à l'article 17 de la *Loi sur les règlements*, selon lequel « Un règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à une date ultérieure qu'indique le règlement ou la loi en vertu de laquelle le règlement est édicté ou approuvé ». Au contraire,

en vertu de l'article 104, un tel article « entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à toute date ultérieure qui y est fixée ».

En vertu de la loi 74, les articles 9 et 10 de la *Loi sur l'immigration du Québec* sont maintenant inclus dans les dispositions de l'article 104.

L'article 9 stipule que « Pour chaque catégorie, le gouvernement peut déterminer, par règlement, des programmes d'immigration et, pour chacun de ceux-ci, des conditions ainsi que, le cas échéant, des critères de sélection applicables aux ressortissants étrangers. » L'article 10 stipule que « Un ressortissant étranger appartenant à l'une des catégories prévues aux articles 6 et 7 doit, pour séjourner ou s'établir au Québec, présenter une demande au ministre dans le cadre d'un programme d'immigration, à moins qu'il ne soit visé par une exemption établie par règlement du gouvernement. » L'article 6 inclut les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers comme catégories d'étrangers souhaitant séjourner temporairement au Québec. L'article 7 énumère les catégories de ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir à titre permanent au Québec : la catégorie de l'immigration économique, la catégorie du regroupement familial et la catégorie de l'immigration humanitaire.

(Source : *Assemblée nationale du Québec, LégisQuébec*)



Journée internationale des migrants

Les travailleurs migrants exigent que le Canada respecte leurs droits



L'Alliance internationale des migrants (Canada), en collaboration avec le Réseau des droits des migrants et d'autres organisations, a appelé à des actions partout au Canada le 18 décembre, Journée internationale des migrants, pour exiger que le Canada respecte les droits des travailleurs migrants. Des actions ont eu lieu à Saguenay, Chicoutimi, Rimouski, Québec et Montréal, ainsi qu'à Toronto, Calgary et Vancouver.

Les politiques d'immigration racistes du Canada ont été vigoureusement dénoncées, tout comme les récents changements visant à réduire le nombre d'immigrants, d'étudiants étrangers, de travailleurs étrangers temporaires et de réfugiés acceptés par le Canada. Les participants aux actions ont exigé l'annulation de ces politiques gouvernementales injustes. Ils ont également exigé la reconnaissance et la garantie des droits des migrants à des conditions de travail sûres, à des salaires leur permettant de vivre, ainsi qu'à leurs familles, et à des programmes sociaux tels que la garde d'enfants, les soins de santé et les aides sociales.

L'annonce récente que le Canada dépensera 1,3 milliard de dollars pour renforcer la sécurité aux

frontières a également été dénoncée. Les immigrants, les réfugiés et les étudiants étrangers ne rendent pas la société moins sûre, bien au contraire, mais cette campagne vise à criminaliser les migrants et les demandeurs d'asile pour apaiser le futur président américain Donald Trump et intégrer davantage le Canada à l'économie de guerre et à l'appareil de « sécurité » des États-Unis.

Les intervenants ont également souligné que le Canada, emboîtant le pas aux impérialistes américains, se livre à des actes d'agression et de guerre qui chassent les gens de chez eux, créant ainsi la crise des réfugiés, mais n'assume aucune responsabilité pour les conséquences de ses actes. Au lieu de cela, le gouvernement canadien s'en prend à ceux qui viennent au Canada pour y chercher refuge et sécurité.

La situation critique des étudiants internationaux a également été soulignée. Des étudiants ont expliqué qu'on les avait incités à venir au Canada en leur promettant la résidence permanente. Sur la base de cette promesse, leurs familles ont fait de grands sacrifices pour les envoyer au Canada, où ils sont confrontés à une réalité très différente. Les intervenants ont souligné que les étudiants étrangers contribuent à l'économie canadienne à hauteur de plus de 31 milliards de dollars par an et qu'ils occupent de nombreux emplois qui permettent à l'économie de fonctionner. Les changements récents apportés aux règles régissant les étudiants internationaux signifient que les permis de travail de centaines de milliers d'entre eux qui se trouvent actuellement au Canada expireront d'ici à la fin de 2025 et qu'ils risquent l'expulsion. Les orateurs ont dénoncé ces changements brutaux et arbitraires ainsi que les interventions du gouvernement et des médias qui accusent ouvertement les étudiants internationaux et les travailleurs migrants d'être responsables des crises du logement, de l'éducation et des soins de santé. Il s'agit d'une désinformation visant à dissimuler le fait que ces crises sont le résultat de décennies de destruction antisociale des programmes sociaux par les gouvernements eux-mêmes, au service d'intérêts privés étroits.

Par leurs actions, les organisations de défense des migrants ont affirmé que les travailleurs migrants, qui font partie de la classe ouvrière canadienne, défendent leurs droits en tant qu'êtres humains et exigent que l'État canadien fasse respecter leurs droits.

Actions à Montréal



Deux actions ont eu lieu à Montréal le 18 décembre. La première était une conférence de presse devant les bureaux d'immigration du gouvernement fédéral au Complexe Guy-Favreau, organisée par le Centre des travailleurs immigrants (CTI). Il s'agissait de souligner l'énorme contribution des travailleurs migrants, des étudiants internationaux, des réfugiés, des demandeurs d'asile et des travailleurs sans papiers à la société canadienne et d'exiger que les gouvernements et les médias monopolisés mettent fin à leurs attaques contre les sections les plus vulnérables de la population.

L'un des orateurs était Denis Bolduc, secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Il a condamné les permis de travail fermés auxquels la plupart des migrants sont contraints. Les assimilant à une forme d'esclavage moderne, il a dit qu'« il ne peut y avoir deux classes de travailleurs au Québec »[1]. La FTQ rapporte que le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) a annoncé, lors de la Journée internationale des migrants, pour le comble, qu'il suspendait l'acceptation des demandes dans le cadre de son Programme pour les réfugiés à l'étranger (parrainage collectif) jusqu'au 30 juin 2025, par le biais d'un arrêté ministériel.



Denis Bolduc, secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec ; Claire Launay, présidente de l'Organisation Le Québec c'est aussi nous (LQCNA)

Claire Launay, présidente du groupe de défense des droits Le Québec c'est aussi nous (LQCNA), a souligné que « les gouvernements québécois et fédéral ont accumulé les mesures anti-immigration » et que son organisation « tente de sensibiliser la population à l'agression dont nous avons été victimes ». Elle a ajouté que « cette dernière année et demie a été particulièrement difficile » pour les immigrants, accusant les gouvernements de les utiliser « comme bouc émissaire pour leurs propres lacunes politiques », que ce soit en matière de logement, de soins de santé ou d'éducation[2].

Parmi les autres organisations représentées à la conférence de presse figuraient Migrants Québec, l'Association pour les droits des travailleurs domestiques et agricoles (RHFV)[3], Amnesty internationale Canada francophone[4] et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)[5].

Après la conférence de presse, les participants ont marché jusqu'aux bureaux d'immigration du gouvernement du Québec sur le boulevard Saint-Laurent, où ils ont écouté un certain nombre de témoignages. Sergio, un travailleur migrant du Brésil, a fait remarquer : « Nous entendons souvent dans les médias un discours anti-immigrant visant à diviser et à nous rendre responsables de tous les problèmes. En 2022, je me souviens d'un homme politique qui disait que 80 % des immigrés ne travaillaient pas. » Il a ajouté : « Regardez autour de vous. Tout ce que vous voyez ici – les rues, les écoles, les hôpitaux, les bâtiments et même les bureaux du MIFI [Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration] – tout cela a été construit par des travailleurs immigrés. Nous

faisons partie de cette société. Nous sommes ici dans les écoles, les hôpitaux, sur les chantiers, dans le commerce. Sans nous, cette société s'arrêterait[6]. »



À 16 h le même jour, des représentants d'organismes de défense des migrants se sont succédé au micro au métro Parc-Ex. Maxime Thibault-Leblanc du Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) a rappelé qu'il y a 50 ans, en 1974, le Canada signait pour la première fois un accord avec le Mexique pour que des Mexicains travaillent dans le secteur agricole québécois[7], accord qui a permis aux travailleurs québécois et canadiens de toucher des salaires de misère pendant des décennies. Il a ajouté que la production agricole au Québec a toujours dépendu de l'exploitation de ces travailleurs qui passent des mois à travailler ici chaque année.



Pendant 50 ans, a-t-il poursuivi, les gouvernements ont tenu ces travailleurs à l'écart du reste de la société, les ont exclus et les ont empêchés de s'installer ici de façon permanente. Le travail du RATTMAQ auprès des travailleurs agricoles migrants, a-t-il noté, révèle la faillite des systèmes, qui se traduit par les plaintes des travailleurs, leur détresse et leur précarité. Il a réclamé l'accès à la résidence permanente et le droit à la syndicalisation.

Sohnia Karamat Ali, du Comité d'action de Parc Extension (CAPE), a décrit Parc Extension comme un « quartier très diversifié qui n'a cessé d'accueillir différentes vagues de migrants [venant] de partout dans le monde »[8]. Elle a dénoncé l'échec de l'État, au fil des ans, à offrir des logements décents et abordables aux immigrants à travers le Québec et le Canada.

« Ils ne se battent pas seulement pour un logement décent », a-t-elle déclaré à propos des migrants qui se battent pour obtenir un statut d'immigrant. Elle a souligné que « sous le capitalisme néolibéral », les gouvernements ne respectent pas les droits des personnes marginalisées et des travailleurs, des droits fondamentaux qui appartiennent à tous, quel que soit leur statut. « Ici, aujourd'hui, a-t-elle dit, nous soutenons fermement cette campagne de régularisation ... et nous demandons des logements sociaux pour tous les locataires à faibles revenus. »

Elle a ajouté qu'« au lieu de blâmer l'immigration ou les immigrants pour la crise du logement », les gouvernements doivent garantir tous les droits fondamentaux à tous les êtres humains et leur offrir une voie vers la résidence permanente.



Loin d'être la cause de la crise économique, a déclaré une organisatrice de Migrante Québec, « la main-d'oeuvre immigrée a souvent été l'élément vital qui a permis à l'économie de fonctionner, comme cela a certainement été démontré pendant la pandémie ». « Les migrants et les réfugiés ont le droit de défendre leurs droits, et les travailleurs du Canada doivent reconnaître que leur lutte est liée à cette même lutte », a-t-elle poursuivi. Elle a dit que le gouvernement canadien « doit mettre fin à l'exploitation des étudiants étrangers, des réfugiés et des travailleurs migrants » et que les employeurs qui exploitent les travailleurs migrants doivent être sanctionnés.

La représentante de Migrante Québec a conclu : « Le Canada doit assumer la responsabilité de son rôle dans le déplacement des populations à l'échelle mondiale et cesser d'utiliser la migration comme un outil de destruction capitaliste. Nous sommes solidaires des travailleurs, qu'ils soient migrants ou nés au Canada, dans leur lutte contre le système qui nous exploite tous. Aujourd'hui, nous disons : Rien ne bouge sans nous ! Nous sommes des travailleurs ! Nous ne sommes pas jetables ! »[9]

Chaudière-Appalaches



Toronto





Notes

1. « 18 décembre : Journée internationale des migrants », FTQ, 18 décembre 2024
2. Le Québec c'est nous aussi, 18 décembre 2024
3. « End Migrant Worker Unfreedom Strategic Litigation : Constitutional Class Action », Association pour les droits des travailleurs domestiques et agricoles
4. « Protéger les droits humains des migrants », Amnistie internationale Canada francophone
5. Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
6. Voir la vidéo de la TCRI
7. Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec, 19 décembre 2024
8. Comité d'action de Parc-Extension, Rien ne bouge sans nous, 18 décembre 2024
9. Migrante Québec, Rien ne bouge sans nous, 18 décembre 2024

(Photos et captures d'écran : LML, Le Québec c'est nous aussi, FTQ, CSN, Migrante Québec)



Grand soutien à la revendication «Un statut pour tous et toutes» !



Toronto, 18 décembre 2024

De nombreuses organisations, dont des syndicats, ont pris la parole pour défendre les droits des travailleurs migrants à l'occasion de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre. Voici des extraits de certaines interventions.

Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

« Le SCFP soutient les travailleuses et des travailleurs migrants et leurs alié(e)s qui réclament la justice et se mobilisent afin de mettre fin à la précarité de leurs conditions de vie et de travail. [...] le Canada doit accueillir davantage d'immigrant(e)s avec l'idée de leur accorder la citoyenneté plutôt que de simples permis de travail temporaires.

« Dans le monde, plus de 280 millions de personnes migrantes, dont 35 millions de réfugié(e)s, ont quitté leur pays d'origine. Ces chiffres, qui continuent de croître, reflètent les nombreuses injustices à l'origine de la crise migratoire mondiale, notamment les inégalités croissantes, la pauvreté, le chômage, la corruption, l'ingérence étrangère, la crise climatique et la guerre.

« Les personnes migrantes se battent pour leurs droits depuis longtemps. La Journée internationale des migrants est l'occasion de renouveler notre engagement collectif à bâtir un monde meilleur qui n'oblige pas les gens à quitter leur pays pour trouver du travail, qui offre dignité et respect à toutes et tous, au travail et dans toutes les sphères de leur vie, et qui protège les migrant(e)s de l'exploitation. »

Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC)

« Les TUAC Canada sont des défenseurs et des alliés dans la lutte pour la protection et l'avancement des droits des travailleurs migrants depuis plus de deux décennies. Avec nos divers partenaires communautaires nationaux et nos alliés, nous avons soulevé la question de l'exploitation des travailleurs migrants en tant que violation des droits de l'homme qui doit être reconnue et corrigée. [...] Devant les tribunaux, dans la rue, dans l'arène politique et par le biais des médias sociaux et traditionnels, et avec nos divers partenaires et alliés communautaires nationaux, nous sommes engagés à qualifier d'inacceptable l'exploitation des travailleurs migrants au Canada.

Il y a un mouvement de travailleurs et d'activistes qui se rassemblent pour exiger que la honte canadienne qu'est le Programme des travailleurs étrangers temporaires soit remplacé par une stratégie de résidence permanente. [...]

« En cette Journée internationale des migrants, nous saluons nos soeurs et nos frères migrants pour leur dévouement et leur travail acharné afin d'améliorer leur vie et la nôtre. Nous rendons hommage à leurs sacrifices personnels et à leurs luttes pour subvenir aux besoins de leurs familles. Nous admirons nos frères et soeurs migrants pour leur engagement, leur persévérance et leur détermination à gagner de nombreuses batailles malgré les obstacles. Surtout, le 18 décembre, nous exprimons notre gratitude pour l'inspiration que leur courage apporte dans la lutte pour mettre fin à l'injustice et à l'exploitation des droits humains. »

Fédération du travail du Yukon (FTY)

« Actuellement, les flux de travailleurs migrants au Canada créent et renforcent un système dans lequel les travailleurs migrants sont rendus vulnérables à l'exploitation et à la précarité. Les employeurs ont fait pression pour la création et l'expansion de programmes de travailleurs migrants avec des permis de travail fermés, conçus pour donner la priorité à leurs propres intérêts plutôt qu'à ceux des travailleurs. Ces filières lient les travailleurs migrants faiblement rémunérés à des employeurs spécifiques, sans leur offrir de voie d'accès à la résidence permanente. Ce déséquilibre flagrant des pouvoirs rend les travailleurs migrants très vulnérables aux mauvais traitements et aux abus, avec peu ou pas de recours.

« Sous la menace constante d'une expulsion, les travailleurs sont souvent incapables de quitter leur emploi ou de contester des pratiques de travail injustes et dangereuses. Ils subissent souvent des conditions de travail médiocres et dangereuses, le racisme, la discrimination, le vol de salaire, et se voient refuser les droits humains fondamentaux et du travail, ce qui les enferme dans une servitude involontaire. »

La FYL demande également au gouvernement de remplacer les permis de travail spécifiques à l'employeur par des permis de travail ouverts, d'offrir des possibilités de résidence permanente aux travailleurs à bas salaires et d'offrir des possibilités de résidence permanente aux anciens travailleurs à bas salaires qui sont sans papiers.

Unifor

« Il est évident que le système d'immigration est défectueux. Les programmes de travailleurs temporaires et l'exploitation des étudiants étrangers ont créé un marché du travail à deux vitesses dans lequel les employeurs qui versent de petits salaires peuvent exploiter les travailleuses et travailleurs vulnérables.

« Ce système doit changer. Nous avons besoin d'une stratégie d'immigration durable et fondée sur les droits de la personne qui accorde la priorité à la résidence permanente, à la réunification des familles, à l'égalité des droits et des mesures de protection en matière de travail, et qui offre un asile aux personnes qui fuient la persécution et la violence.

« En cette Journée internationale des migrants, Unifor réaffirme sa solidarité avec les migrantes et migrants au Canada et dans le monde entier. Nous demandons aux gouvernements d'adopter des politiques qui rehaussent la valeur des populations migrantes et qui les protègent, au lieu d'en faire des boucs émissaires. Ce n'est qu'en unissant les travailleuses et travailleurs – quel que soit leur statut – que nous arriverons à construire une société où chaque personne pourra s'épanouir dans la dignité, l'équité et le respect.

« Les migrantes et migrants ne sont pas à blâmer pour les échecs des gouvernements ou la cupidité des entreprises. Ils sont nos voisins, nos collègues et nos amis. Ils font partie intégrante du tissu social du Canada, et les luttes des populations migrantes sont indissociables de celles de l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Ensemble, continuons de lutter pour la justice et l'équité pour toutes et tous. »

Union nationale des fermiers

« Les travailleurs agricoles migrants sont essentiels à nos fermes et à nos communautés, mais ils sont confrontés à l'exploitation et à l'exclusion dans le cadre des programmes de travailleurs étrangers temporaires (TET) du Canada. Pour remédier à ces injustices, il faut faire preuve de solidarité et mener une action collective. [...]

« Les fermiers subissent la pression de l'augmentation des coûts, de la pénurie de main-d'oeuvre et de l'instabilité du marché, tandis que les travailleurs migrants sont confrontés à des conditions dangereuses, à de faibles rémunérations et à l'absence de protection juridique. Les fermiers et les travailleurs agricoles migrants sont confrontés à des systèmes qui privilégient les profits des entreprises au détriment des personnes. [...]

« Nous devons rejeter ces mythes et travailler ensemble. Les travailleurs migrants sont des partenaires, et non des concurrents, qui contribuent au maintien des exploitations agricoles et des économies rurales du Canada. Les agriculteurs comprennent qu'il est difficile de trouver de la main-d'oeuvre qualifiée et plaident depuis longtemps en faveur de l'intégration des travailleurs migrants. Les travailleurs migrants contribuent à la production alimentaire, paient des impôts et enrichissent les communautés, mais on leur refuse le droit de participer pleinement à la société canadienne.

« Il est temps d'agir. Nous appelons tous les Canadiens à soutenir l'octroi d'un statut de résident permanent à tous les travailleurs migrants. L'octroi d'un statut permanent permettrait aux travailleurs agricoles migrants de revendiquer sans crainte un traitement équitable. Cela renforcera leurs droits et la stabilité des exploitations agricoles du Canada. »



Inauguration du monument anticomuniste

Un monument honteux portant la marque de la glorification de collaborateurs nazis et de l'anticommunisme par les États-Unis/OTAN

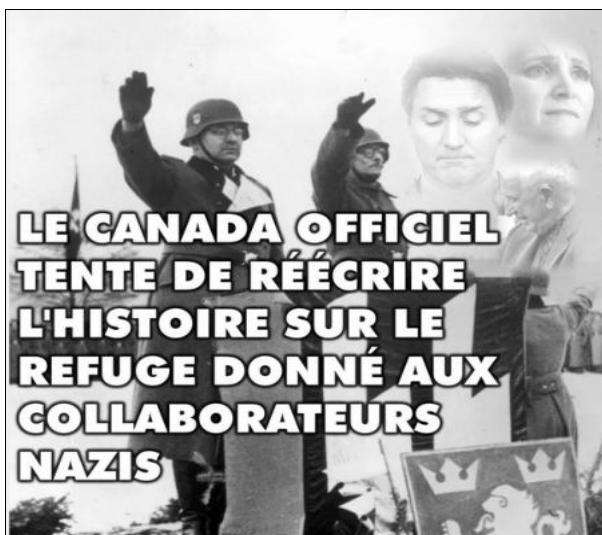
– Hilary LeBlanc –

Le monument honteux rendant hommage à des nazis et collaborateurs nazis a été inauguré à Ottawa le 12 décembre, à 9 heures, au Jardin des provinces et des territoires sur la rue Wellington. On rapporte que le député Yvan Baker d'Etobicoke centre devait intervenir lors de l'inauguration, mais ne s'est pas montré. En fait, tous les représentants du gouvernement libéral de Trudeau ont brillé par leur absence. Plus tard, Baker a confié dans un courriel à CBC News qu'il avait participé à une cérémonie privée « en compagnie de membres d'Homage à la liberté, d'un vétéran canadien, de survivants et représentants de plusieurs communautés au Canada », ajoutant : « Je suis un défenseur de longue date de ce projet, et je suis fier que le gouvernement du Canada ait avancé 6 millions de dollars pour sa réalisation. »

Robert Tmej, un membre de l'administration d'Homage à la liberté, qui est à l'origine du monument, s'est dit déçu que le premier ministre « ne puisse pas, ou a choisi de ne pas, être ici ». Omettant de mentionner pourquoi aucun nom n'a été inscrit sur le monument, le président d'Homage à la liberté Ludwik Klimkowski a dit que les noms des personnes à qui on cherche à rendre hommage serait ajouté au site au cours de l'année. Sur cette question aussi épineuse, Tmej a affirmé avec arrogance : « Les gens qui ont trouvé asile au Canada ne peuvent être considérés comme des fascistes ou des nazis parce que le gouvernement ou des chercheurs n'ont pas suffisamment fait leur travail pour déterminer qui sont ces personnes. »



Leurs affirmations ont été contredites par Patrimoine canadien. Charles Thibault-Béland, secrétaire de presse de la ministre de Patrimoine, Pascale St-Onge, a dit dans un courriel qu'aucun échéancier spécifique n'avait été fixé par le gouvernement fédéral « puisque nous vérifions toujours les noms ». C'est une référence au fait que les noms soumis sont en grande partie les noms de nazis, de membres de la Waffen SS et de collaborateurs nazis connus qui ont commis des crimes contre l'humanité pendant la Deuxième Guerre mondiale.



En octobre 2024, un rapport préparé à l'Intention de Patrimoine canadien est rendu public. Il recommande que 332 des 550 noms prévus pour figurer sur le mémorial soient retirés en raison de leurs liens avec le nazisme ou parce qu'ils n'ont aucun lien avec le Canada. Le rapport souligne qu'en 2021, des fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada ont déclaré à Patrimoine canadien que de nombreux défenseurs et combattants anticommunistes et antisoviétiques étaient également des collaborateurs actifs des nazis qui ont commis des massacres documentés.

Tout le tumulte entourant les noms vise à détourner l'attention du fait que ce ne sont pas que les noms qui sont entachés, c'est le monument lui-même, qui est le produit de forces nazies accueillies au Canada, en Argentine et dans d'autres pays d'Amérique latine par les gouvernements des États-Unis et du Canada. Le résumé à la fin de cet article intitulé *History of the World Anti-Communist League 1945-85* (Histoire de la ligue anticommuniste mondiale 1945-1985) met abondamment en lumière qu'aucun des acteurs nazis impliqués n'a été soutenu par les Canadiens qui se sont toujours résolument opposés aux tentatives de la police politique canadienne de promouvoir des groupes fascistes et nazis pour inciter les passions et lancer des attaques racistes et fascistes contre le peuple avec l'appui de l'État[1].

Le Canada cherche toujours à rendre acceptable sa falsification de l'histoire

Le Canada a tout fait depuis la Deuxième Guerre mondiale pour cacher qu'il avait accueilli des nazis et leurs collaborateurs après la guerre. En outre, aujourd'hui, il fait tout ce qu'il peut pour

désinformer l'opinion publique sur ses liens avec les néonazis qu'il a aidés à prendre le pouvoir en Ukraine.

Ceux qui sont impliqués dans ce projet visant à ériger un monument anticommuniste à Ottawa sont précisément la lie réactionnaire qui a constitué la Ligue anticommuniste mondiale (LACM) et d'autres organisations antidémocratiques et anti-peuple semblables à qui on a offert refuge et qui ont servi à bloquer le progrès social après la Deuxième Guerre mondiale. Réduire le tout à une question de quelques noms et s'ils doivent être retirés n'efface aucunement cette ignominie que la LACM et ses semblables ont imposée aux peuples du monde depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Que Chrystia Freeland prétende que l'information au sujet de ses liens intimes avec les collaborateurs nazis d'hier et les néonazis d'aujourd'hui est de la désinformation russe – en dépit du fait que ces liens sont bien documentés, avec des photos et autres preuves –, cela fait partie intégrante des efforts du Canada pour faire revivre les collaborateurs nazis.

La discussion est interdite sur le rôle que Freeland a joué, avec le premier ministre Trudeau et tous les partis cartellisés siégeant au parlement qui l'ont encouragée à assurer la présence de l'organisation de ces nazis et collaborateurs nazis, le Congrès des Ukrainiens canadiens (CUC), dans les cercles gouvernementaux. En fait, plusieurs libéraux qui ont exprimé leur appui à ce monument anticommuniste mais étaient trop lâches pour se montrer la face lors de son inauguration, font les éloges de Freeland qu'ils qualifient de dirigeante exceptionnelle, allant jusqu'à l'ovationner et à en faire la promotion en tant que future première ministre du Canada.



Ils vivront sans doute assez longtemps pour regretter le jour qu'ils l'ont ovationnée, tout comme ils ont regretté d'avoir ovationné le fier membre de la Waffen SS Yaroslav Hunka au parlement le 22 septembre 2023.

D'autres personnes issues des rangs des cercles officiels – les Stephen Harper, Jason Kenney, Bob Rae, Irwin Cotler et d'autres – ont, elles aussi, été trop lâches pour faire acte de présence à l'ignoble inauguration. Mais cela ne les empêche pas d'appuyer le génocide américano-sioniste à Gaza ou de ne rien faire pour l'arrêter, ou de ne pas s'opposer au soutien du Canada au gouvernement corrompu de Zelenski en Ukraine pris en charge par des néonazis financés par les États-Unis/OTAN avec l'entière collaboration de Canada.

Tout sera dévoilé en temps et lieu, y compris pourquoi il a coûté 7,5 millions de dollars pour ériger ce monument abject, qui a décidé que le gouvernement pouvait contribuer 6 millions alors que l'organisation des amis des nazis Hommage à la liberté n'a pas réussi à recueillir de l'argent auprès des Canadiens et quelles sont les affiliations politiques des donateurs qu'Hommage à la liberté a réussi à convaincre de donner de l'argent.

Reste aussi à dévoiler quelle a été la destination des fonds publics que le gouvernement a versés au gouvernement ukrainien depuis le coup de Maidan en 2024 et durant la période où il a perpétré des massacres contre la population russophone du Donbass et les crimes qu'il a commis depuis qu'il tente d'isoler et de vaincre la Russie.

En plus des qualifications sordides de tous ceux qui font partie d'Homage à la liberté, le « partenaire » du gouvernement du Canada dans ce projet honteux, un nom qui apparaît fréquemment en appui au monument sur la base des falsifications les plus flagrantes de l'histoire est celui de Marcus Kolga. Kolga est un professionnel en résidence de l'Institut MacDonald-Laurier (IML), qui en fait ainsi la promotion :

« Marcus Kolga est un réalisateur de documentaires, lauréat de récompenses internationales, journaliste, stratège des communications numériques et expert canadien en matière de la Russie et de l'Europe centrale et orientale. Marcus se focalise sur les stratégies de communications et médiatiques en tant qu'instruments de la politique étrangère et de la défense, et continue d'écrire des commentaires pour les médias nationaux et internationaux y compris le *Globe and Mail* et le *Toronto Star*. Il est le co-fondateur et l'éditeur de *UpNorth.eu*, un magazine en ligne d'analyses et de nouvelles politiques et culturelles provenant des régions nordiques et baltiques. Il a fréquemment commenté des questions touchant à la Russie et à l'Europe orientale et centrale à la radio et la télévision nord-américaines et dans des conférences politiques nationales. En 2008, il a été le fer de lance des efforts pour faire du 23 août jour d'anniversaire du pacte Molotov-Ribbentrop, une journée nationale canadienne de commémoration des victimes européennes du nazisme et du communisme – la Journée du Ruban noir – en préparant une résolution parlementaire qui a été présentée et adoptée grâce à l'Honorable Bob Rae. En 2015, Marcus a reçu l'Ordre estonien de l'Étoile blanche des mains du président Toomas Hendrik Ilves. »

Dans un article du 12 décembre publié dans le *Ottawa Citizen*, se référant à la période de la Deuxième Guerre mondiale, Kolga affirme : « Notre compréhension collective de l'histoire européenne est superficielle. Nous nous en tenons trop souvent à un narratif anglo-saxon sursimplifié et chauvin de la Deuxième Guerre mondiale, présentant l'Union soviétique comme un allié sans reconnaître son agression conjointe avec l'Allemagne nazie. » Kolga va jusqu'à accuser « la machine de propagande du Kremlin » de déshumaniser « les réfugiés de l'Europe orientale et centrale, les présentant comme des ennemis du Canada » et prétendant que « le fait de résister au colonialisme soviétique était l'équivalent du fascisme ».

Un article de 2019 qui se voulait une critique d'un article de David Pugliese intitulé « Nazi whitewash gathers momentum as memory of the Holocaust fades » (La promotion du nazisme gagne du terrain alors que la mémoire de l'Holocauste s'efface), Kolga affirme : « Toutes tentatives d'utiliser l'histoire et ces victimes pour diviser les communautés canadiennes ou pour miner la confiance dans les relations transatlantiques du Canada doivent être traitées avec scepticisme. Les actions de groupes marginaux de l'extrême-droite doivent être fortement condamnées, mais ce sont les actions de quelques-uns, et non de nations entières, et elles ne doivent pas servir de justification pour mettre fin à la participation du Canada au Enhance Forward Presence de l'OTAN en Lettonie ou à Operation Unifier en Ukraine, comme certains auteurs le suggèrent. » Kolga se réfère aussi à l'information au sujet du grand-père nazi de Chrystia Freeland comme étant « une campagne de salissage ciblant Chrystia Freeland en raison de ses positions intransigeantes envers la Russie ».

Kolga aurait aussi joué un rôle déterminant dans « la campagne de la société civile pour la loi sur les sanctions Magnitski » et continue « de défendre les victimes des droits humains partout dans le monde[2]. » Il prétend être un expert de la « désinformation russe » et d'avoir joué un rôle clé pour faire du 23 août une Journée nationale de commémoration pour les victimes du nazisme et du communisme en Europe.

Les partenaires en recherche du MLI sont, entre autres, le Global Engagement Center du département américain à Washington, le Centre de l'excellence StratCom de l'OTAN à Riga, l'Institut de Vilnius, le Eastern Stratcom/EUvsDisinformation (Bruxelles) de l'Union européenne et l'ambassade des États-Unis.

Par le biais d'un réseau mondial de tels « partenaires », le « Disinformation Watch » du MLI « surveille des narratifs de désinformation et de mésinformation en ligne et sur les réseaux sociaux, les plateformes parrainées par des États étrangers, des publications sur les plateformes de médias sociaux qui partagent des narratifs alignés sur des régimes étrangers malveillants, et les médias utilisant une troisième langue au Canada et ailleurs qui font la promotion de narratifs qui s'alignent avec des régimes étrangers malveillants. »

Un réseau d'espionnage des États-Unis/OTAN s'il en est un !

Jusqu'à présent, aucun nom n'est apparu sur le monument anticommuniste, mais celui-ci porte sans s'y tromper la marque de la campagne anticommuniste et antirusse belliciste des États-Unis/OTAN. Avec ce monument ignoble, sur la rue Wellington, de surcroît, le Canada tente d'échapper à l'histoire, mais la réputation du Canada est entachée à tout jamais.

Notes

1. [History of the World Anti-Communist League \(Part 1 : 1945-85\)](#)

2. *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus* (loi de Sergueï Magnitski) L.C. 2017, ch. 21

Sanctionnée 2017-10-18, « Loi prévoyant la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et apportant des modifications connexes à la *Loi sur les mesures économiques spéciales* et à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. »



Les stratagèmes pour payer les riches du gouvernement du Québec

Plein étalage de la corruption des gouvernements de partis cartellisés

– Christine Dandenault –

Le 14 décembre, le *Journal de Montréal* publiait un article d'enquête sur l'« aide » aux entreprises du gouvernement Legault depuis l'arrivée au pouvoir de son gouvernement en 2018.

Une compilation inédite effectuée par le *Journal de Montréal* souligne que l'argent des « contribuables québécois » pleut littéralement sur les entreprises depuis l'arrivée au pouvoir de François Legault, alors que son gouvernement leur a versé 67 % plus d'aide financière que le gouvernement de Philippe Couillard ».

Le *Journal* poursuit : « D'octobre 2018 à juin dernier, le ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), avec à sa tête Pierre Fitzgibbon, a attribué plus de 14,9 milliards de dollars en aide de toutes sortes à des entreprises, à des fonds d'investissement et à des organismes à but non lucratif.

« En moins de six ans, le MEIE a donc investi davantage dans les entreprises que ce que coûterait la construction de 370 écoles primaires (en utilisant un prix moyen de 40 millions de dollars par projet). » La liste des 50 plus grands bénéficiaires d'aides publiques du MEIE, qui comprend les montants totaux reçus en prêts, investissements et subventions depuis octobre 2018, a été publiée et peut être consultée [ici](#).

Selon l'article, la moyenne mensuelle de versement du MEIE atteint plus de 216 millions de dollars en prêts, en subventions et en investissements divers. Annuellement, les dépenses du gouvernement s'élèvent à plus de 1,6 milliard de dollars. Northvolt vient en tête de liste, ayant reçu 508 millions de dollars et sa société mère s'étant placée à l'abri de ses créanciers. Avec un appui financier du gouvernement fédéral, d'Investissement Québec et autres paliers qui dépasse 1,3 milliard de dollars, la filière batterie se hisse au premier rang des secteurs qui ont obtenu le plus d'aide de l'État québécois sous la CAQ, devant la foresterie (1,2 milliard de dollars) et l'aéronautique (1,2 milliard de dollars en incluant les 413 millions de dollars accordés à Airbus en juillet dernier).



L'article souligne : « Notons que sur les 14,9 milliards \$ en aide aux entreprises octroyés par le gouvernement caquiste, près de 5,5 milliards \$ (37 %) ont été accordés en dehors des programmes normés, en vertu d'exceptions autorisées pour des « projets qui présentent un intérêt économique important pour le Québec. »

Les travailleurs savent de leur propre expérience que ces aides aux entreprises, au nom de la création d'emploi est une fraude totale qui créent une insécurité grandissante dans leur vie. Ils sont à la merci de ces grandes entreprises qui vont et viennent avec tout le chantage qu'elles exercent pour s'enrichir et la complicité du gouvernement. Les travailleurs ont leur propre expérience des « retombées » pour payer les riches comme stratégie de développement économique. Cela conduit également à une fausse dichotomie entre la protection de l'environnement et la création d'emplois, et à une intégration plus poussée du Canada à la machine de guerre des États-Unis.

Ce qu'il faut, c'est une nouvelle direction de l'économie, un changement de cap pour l'axer sur l'édification nationale et la satisfaction des besoins du peuple. Le peuple doit devenir le décideur pour le faire. Il faut remplacer les intérêts privés étroits, souvent étrangers, comme décideurs de l'utilisation des vastes ressources du Québec, de ce que le Québec produit et des relations commerciales qu'il veut avoir avec les autres pays.

(Avec des informations du Journal de Montréal, Bureau d'enquête, MEIE)



Grande-Bretagne

Les fermiers manifestent contre les «répercussions» des changements à «l'impôt sur les successions» du gouvernement travailliste

Les fermiers partout en Grande-Bretagne manifestent contre les changements à l'impôt sur les successions du gouvernement proposés par la chancelière Rachel Reeves. Le gouvernement

travailliste a imposé une taxe sur la succession de 20 % sur les biens agricoles excédant 1 million de livres. L'augmentation entre en vigueur en avril 2026.



Défilé des tracteurs de fermiers à Whitehall, à Londres, le 11 décembre 2024

Les fermiers sont confrontés à une question fondamentale, comme l'est la classe ouvrière d'Angleterre, d'Écosse et du Pays-de-Galles ainsi que du nord de l'Irlande que les dirigeants britanniques continuent de déclarer leur, celle de la prise en charge du pouvoir décisionnel par les intérêts privés étroits. C'est ce que représente le Parti travailliste, tout comme les autres partis cartellisés qui sont présentés comme des « choix » lorsque les gens participent à l'élection de nouveaux gouvernements.

Cette politique de payer les riches obligera des familles agricoles à vendre leurs fermes, en totalité ou en partie, pour payer les nouvelles factures d'impôts, menaçant de déstabiliser les fermes, petites et moyennes, ce qui aura des répercussions disproportionnées sur les communautés rurales qui dépendent de l'agriculture.



Le 19 novembre, le Syndicat national des fermiers (SNF) a appelé des milliers de fermiers à manifester devant le Parlement à Londres. Parmi les actions étaient des rencontres de 1 800 membres du SNF avec les députés pour les inciter à abroger cette mesure. Il y a aussi eu des manifestations publiques où les manifestants ont mené des actions symboliques, telles que diriger des enfants sur des tracteurs en jouet et portant des chandails avec des slogans. Hormis l'action comme telle, des manifestants ont conduit leurs tracteurs dans les rues de Westminster.

Le 11 décembre, plus de 600 tracteurs ont paradé bruyamment dans les rues de Westminster pour manifester contre les impacts du budget d'automne sur l'agriculture. Organisé par Save

British Farming et Kent Fairness for Farmers, le rassemblement a mis en lumière la frustration grandissante des fermiers qui croient que les politiques gouvernementales menacent l'avenir de l'agriculture britannique et de leur moyen de subsistance.

Les fermiers sont arrivés d'aussi loin que Exmoor, Worcestershire, Somerset et l'Isle of Wight. Bien que le SNF n'y ait pas officiellement participé, son président Tom Bradshaw a exprimé son appui à la cause, reconnaissant la colère qui gronde dans la communauté agricole et exhortant le gouvernement à se réveiller.

Farmers Weekly rapporte : « De façon simultanée, les fermiers de Yorkshire et de Wales ont organisé leurs propres manifestations, ajoutant leur voix aux appels au changement. À York, plus de 120 tracteurs ont défilé dans le centre-ville lors d'un rassemblement ayant comme mot d'ordre 'Sauvons les fermes familiales'. Entretemps, les fermiers du Pays-de-Galles se sont rassemblés devant le Senedd à Cardiff, dénonçant les politiques de l'administration travailliste du Pays-de-Galles, qui, selon eux, menacent l'agriculture. »

Les manifestations sur les changements aux impôts arrivent alors que des actions ont eu lieu plus tôt cette année pour exiger un soutien à la production alimentaire et pour exprimer les préoccupations grandissantes face à l'avenir de l'agriculture[1].

La crise agricole s'exacerbe en Grande-Bretagne et partout en Europe, alors que les coûts augmentent pour l'énergie, les fertilisants et le transport, tandis que la valeur à la ferme diminue. Les oligopoles de l'agroalimentaire ont le pouvoir de manipuler les prix des terres, des matières premières, en passant par le bétail, la nourriture pour bétail et les fertilisants, tandis que les supermarchés fixent des prix inférieurs aux coûts de production. Dans leurs efforts pour prendre le contrôle de la terre et de la production, les oligopoles poussent les petits producteurs à la faillite.

La compétition pour les marchés et le contrôle des régions et des routes commerciales est aussi sans précédent et est liée de près aux préparatifs de guerre. Les sanctions et les embargos des États-Unis/OTAN sur le pétrole et le gaz russes ont été un facteur, tandis que les fertilisants en provenance de l'Ukraine et de la Russie sont l'objet de rivalités, tout comme le retrait des quotas et les frais de douane sur les produits ukrainiens.

Mais les fermiers de l'Inde, des pays européens, des États-Unis, du Canada et d'ailleurs dans le monde se lèvent à la défense de leurs fermes et pour exiger un contrôle sur les décisions qui ont un impact sur leur vie. D'autres actions récentes sont celles des fermiers bulgares qui ont dressé des barrages routiers à Sofia pour exiger du gouvernement un soutien face aux coûts de l'énergie et des fertilisants à la hausse et de l'aide face aux réglementations de l'UE. Les fermiers en France, en Italie et en Grèce ont organisé des manifestations contre les politiques agricoles, les importations bon marché et les coûts à la hausse.

En dépit de la destruction des forces productives, l'agriculture est toujours essentielle à la production alimentaire, alors que plus de la moitié de la nourriture consommée en Grande-Bretagne est produite au pays[2]. Ces forces productives ne doivent plus être détruites ; la destruction de la terre et des forces productives est une tendance des plus dangereuses qui porte la menace de famine.

La question se pose : à qui appartient la terre ? Quel objectif sert-elle, quels intérêts sont promus ? Des sections de l'oligarchie internationale en rivalité et les oligopoles agroalimentaires prennent le contrôle de la terre, usurpant le pouvoir décisionnel pour adopter les mesures antisociales telles que l'augmentation de l'impôt sur les successions en Grande-Bretagne. C'est aussi un fait connu que « la Couronne » et l'aristocratie sont en grande partie propriétaires de la terre, dont ils ont « hérité » à l'époque médiévale.

Workers' Weekly, le journal du Parti communiste révolutionnaire de Grande-Bretagne (marxiste-léniniste), souligne : « Les manifestations contre l'impôt sur les successions mettent en lumière les tensions accrues entre la communauté agricole de la Grande-Bretagne et les gardiens du pouvoir au parlement, alors que les petits et moyens fermiers sont de toute évidence écartés des prises de décision avec les autres sections de la classe ouvrière. La nécessité d'un rôle décisionnel pour ceux qui travaillent la terre, et pour que leurs préoccupations soient entendues, et la nécessité que le peuple s'organise lui-même pour faire face à la crise alimentaire et dans d'autres domaines est cruciale. La lutte des fermiers et des travailleurs agricoles est juste ; leurs problèmes sont les mêmes que les problèmes de la société dans un contexte de chaos et de destruction auxquels le peuple est confronté. Les travailleurs agricoles détiennent les solutions aux problèmes de la production alimentaire ; ce qui leur manque est le pouvoir politique. »

Notes

1. « [Farmers across Britain and Europe are Joining Together to Fight for their Rights](#) », *Workers' Weekly*, 30 mars 2024

2. La Grande-Bretagne a importé 46 % de la nourriture consommée en 2020 ; 54 % a été produit au pays. Voir « [An Overview of the UK's Food Imports](#) », SSO International Forwarding, le 28 septembre 2023.

(Avec des informations de *Workers' Weekly*, *SNF*, *Politico*, *The Standard*, *The Independent*, *Farmers Weekly*)



Inde

Les fermiers indiens résistent à l'injustice

– J. Singh –

Le 14 décembre, les forces de sécurité et la police ont attaqué un groupe de 101 fermiers indiens à l'aide de gaz lacrymogènes lorsqu'ils ont tenté de franchir les barricades érigées aux frontières du Punjab et de l'Haryana, alors qu'ils se rendaient à pied à Delhi, la capitale, pour présenter leurs revendications. La bataille s'est poursuivie toute la journée. Ils avaient été bloqués à deux occasions précédentes les 6 et 8 décembre. Les fermiers déclarent qu'ils n'abandonneront pas leur lutte pour leurs droits.

Les organisations sociales de l'Haryana ont décidé à l'unanimité de soutenir les revendications des fermiers, notamment concernant le prix minimum de soutien. Elles ont déclaré qu'elles se tenaient aux côtés des fermiers qui ont annoncé qu'ils se rendraient à Delhi pour présenter leurs revendications et montrer au monde entier que le gouvernement indien les a trahis à plusieurs reprises. Les dirigeants de diverses organisations communautaires ont souligné que le gouvernement veut voler les terres des fermiers et les céder aux entreprises. Il s'agit d'une lutte pour la survie pour beaucoup de villages et de fermiers de l'Inde.

Lors d'un *mahapanchayat* (assemblée de masse) à Greater Noida, les fermiers ont condamné la décision de céder le système électrique de l'Uttar Pradesh à des propriétaires privés. Le gouvernement de l'Uttar Pradesh envisage de confier ses compagnies d'électricité au secteur privé en recourant à des partenariats public-privé. Lors d'une réunion à Lucknow, la capitale de l'Uttar Pradesh, il a été souligné que les fermiers n'ont cessé de s'opposer, par le biais du mouvement Karamukhedi Electricity, aux politiques du gouvernement en matière d'électricité. La première tentative de privatisation de l'électricité, en 2001, a échoué. En 2009, le gouvernement de l'État de l'époque a confié le réseau électrique de Kanpur et d'Agra à Torrent Power, mais en 2015, son

successeur a dû annuler l'accord en raison de l'opposition populaire. En 2013, le réseau électrique des villes de Lucknow, Varanasi, Gorakhpur, Moradabad et Meerut a été confié à des entreprises privées, mais a dû être retiré en raison de protestations.



Les fermiers indiens en marche de la frontière de Shambhu à Delhi, 6 décembre 2024

Le 6 décembre était le 32^e anniversaire de la destruction de la mosquée Babri Masjid à Ayodhya de 1992. Cette destruction a été accompagnée de violences communautaires organisées et sanctionnées par l'élite dirigeante indienne et son État, dirigé par le gouvernement du Congrès à Delhi, sous l'impulsion du parti Bharatiya Janata (BJP). Des milliers de personnes ont été tuées. Les analystes de l'époque ont souligné qu'il s'agissait d'une diversion organisée par les dirigeants afin d'imposer leur offensive néolibérale au peuple indien par le biais de politiques de libéralisation, de privatisation et de mondialisation. En imposant cette diversion, l'anarchie et la violence, les gouvernements de Narsimhan Rao, Chidambaram et Manmohan Singh ont mené leur offensive néolibérale contre le peuple et l'environnement naturel.

Aujourd'hui, de telles activités, qui n'ont jamais cessé, sont à nouveau organisées en utilisant divers organes de l'État pour attaquer l'unité du peuple et l'unité des fermiers, des travailleurs et de tous ceux qui luttent pour l'affirmation de leurs droits et des droits de tous. Plus de 30 ans d'offensive

néolibérale ont conduit à la dévastation, à la destruction et à l'appauvrissement de la population, tout en enrichissant les dirigeants de grandes entreprises telles qu'Adani et Ambani. L'élite dirigeante utilise les tribunaux et d'autres agences pour mener à bien son programme anti-peuple.

Le 3 décembre était le 40e anniversaire de la tragédie de Bhopal, également connue sous le nom de « Tchernobyl indien », un crime d'entreprise commis par Union Carbide. Des milliers de personnes sont mortes pendant la nuit alors qu'elles dormaient à cause de la fuite de gaz, tandis que beaucoup d'autres souffrent encore de problèmes de santé et que des enfants continuent de naître avec des malformations congénitales. Le gouvernement central de l'Inde de l'époque et les gouvernements actuels continuent d'essayer de déresponsabiliser les auteurs de ce crime et de protéger les entreprises criminelles telles que Dow Chemical, qui a acheté Union Carbide.



Rassemblement à l'occasion du 40e anniversaire de la tragédie de Bhopal

L'élite dirigeante indienne est tellement dans le déni qu'elle refuse de prendre des mesures sérieuses contre la pollution engendrée par ses politiques au service des entreprises. Selon des sources établies, plus de 2 millions de personnes meurent chaque année à cause de la pollution, mais les entreprises criminelles et les fonctionnaires de l'État refusent de faire quoi que ce soit.

Le 1er décembre était le 138e anniversaire de la naissance du grand combattant anticolonialiste Raja Mahendra Pratap. Le 1er décembre 1915, il a établi le premier gouvernement provisoire de l'Inde à Kaboul, en Afghanistan, en tant que gouvernement en exil de l'Hindoustan libre. Ce gouvernement a déclaré le djihad contre les Britanniques.

Raja Mahendra Pratap était l'un des dirigeants du parti Ghadar, qui luttait pour la liberté de l'Inde. Il a formé la première armée nationale indienne (Azad Hind Fauj) en 1915 à Kaboul, avec le soutien de nombreux pays, dont le Japon. En 1911, il a participé à la guerre des Balkans avec ses camarades du Muhammadan Anglo-Oriental College. Il a été candidat au prix Nobel en 1932. Il a formé le conseil exécutif de l'Inde au Japon en 1940 pendant la Deuxième Guerre mondiale.



Website: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca